

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 25 février 2016 - 16 journada al-awwal 1436 - N° 1235 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

1^{RE} CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS ARABES AU CAIRE
Bensalah : «La préservation de la sécurité nationale arabe, une question vitale qui nécessite des décisions urgentes»

P. 7

ALGÉRIE-SAHEL
Lamamra : «L'Algérie a pris toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser ses frontières»

P. 24

LUTTE ANTITERRORISTE
Le ministre irakien des AE souligne la convergence des vues de l'Irak et l'Algérie

P. 24

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 60^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET DU 45^E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

«L'ALGÉRIE A CONSOLIDÉ SON INFRASTRUCTURE ET SON TISSU ÉCONOMIQUE»

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a affirmé mercredi que l'Algérie était parvenue à «consolider son infrastructure et d'asseoir un tissu économique dense et bien structuré incluant les entreprises publiques et les investissements privés dans tous les secteurs d'activité». Les recettes des hydrocarbures ont en effet permis à l'Algérie de «consolider son infrastructure et d'asseoir un tissu économique dense et bien structuré incluant les entreprises publiques et les investissements privés dans tous les secteurs d'activité», a soutenu le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et du 45^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lu en son nom par M. Benamar Zerhouni, conseiller à la présidence de la République.

P. 4-5



M. BEDOUI L'A INDICÉ :
«Vers la mise en place d'un mécanisme de prévention contre les accidents de la route»

PASSEPORT D'URGENCE
Les conditions d'établissement et de délivrance fixées par un décret exécutif publié au JO

ARRÊTS DE TRAVAIL POUR CAUSE DE CANICULE DANS LE GRAND SUD
Une nouvelle mesure d'indemnisation, dès l'été 2016

P. 6

SANTÉ

NUTRITION
POURQUOI BOIRE 1,5 L D'EAU PAR JOUR ?

Pages 12-13

L'OMS AVERTIT
La lutte contre le virus Zika sera «un long chemin»

P. 11

FOOTBALL
FAF
Benzia choisit l'Algérie



P. 22

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE: 3 casemates détruites à Tébessa

P. 3



CE MATIN À L'EPAU



Portes ouvertes sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise

Dans le but de sensibiliser les jeunes diplômés aux étapes d'un projet entrepreneurial, l'Antenne d'Alger Centre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), organise ce matin des portes ouvertes sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise au profit des étudiants de l'Ecole polytechnique d'urbanisme et d'architecture "EPAU".

LE 27 FÉVRIER À MOSTAGANEM
Conférence régionale des cadres de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 27 février à 9h30 à la salle des conférences du centre culturel islamique de Mostaganem, la conférence régionale des cadres des wilayas de l'Ouest.

CE MATIN À DJELFA
Conférence régionale des jeunes du RND

Le membre du secrétariat national chargé des jeunes militants au RND, M. Boudjen Moudir, présidera ce matin à 9h30, à l'Office national de la culture et du tourisme (chahid Zitouni Mohamed Ben Ahmed) de la wilaya de Djelfa, les travaux de la conférence régionale des jeunes, sous le thème "L'Algérie après la Constitution".

LI AMNIKOUM
Le rôle des vitres du véhicule en débat

L'émission radio "Li Amnikoum" de la Sûreté nationale, diffusée chaque jeudi sur les ondes de la chaîne 1, se penchera cet après-midi de 16h à 17h, sur l'importance des vitres dans le véhicule et son rôle dans la prévention routière.

SAMEDI AU FORUM D'ECHAÂB
Conférence sur le thème «Peuple sahraoui, quarante ans de lutte pour l'autodétermination»

À l'occasion de la célébration du 40e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, le Forum du quotidien Echaâb, abritera samedi

27 février à 11h, au siège du journal sis, 39, rue des Martyrs, Alger, une conférence sur le thème "Le peuple sahraoui, quarante ans de lutte pour l'autodétermination".

Météo



	Max	Min
Alger	14°	07°
Oran	17°	09°
Annaba	18°	09°
Béjaïa	19°	19°
Tamanrasset	31°	15°

DU 28 AU 30 AVRIL
Journées médico-chirurgicales internationales d'El Eulma

L'Association du corps médical d'El Eulma, organise du 28 au 30 avril 2016 au centre culturel Djilani-Mebarek, la 17e édition des Journées médico-chirurgicales internationales d'El Eulma. L'événement verra la participation de conférenciers et orateurs de renommée mondiale.

Mobilis célèbre le 60^e anniversaire de la fondation de l'UGTA

Mobilis est partenaire de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour la cérémonie de commémoration du 24 février qui a eu lieu à la Maison du peuple-Place du 1er Mai, Sidi M'hamed (Algér). Il s'agit de l'anniversaire de deux dates glorieuses de l'histoire algérienne et chères à nos coeurs : le 24 février 1956, date de création de l'UGTA et le 24 février 1971, jour de la nationalisation des hydrocarbures, fruit de l'engagement des travailleurs à la libération de la patrie et au rôle joué dans l'histoire socio-économique de notre pays. Cette année, pour célébrer ces deux dates historiques, le programme des festivités est des plus riches. Un événement exceptionnel est organisé pour l'inauguration du stade de proximité de la commune de Sidi M'hamed, baptisé au nom du martyr Abdelhak Benhamouda, ainsi que pour, l'inauguration des stèles des martyrs Aïssat Idir et Abdelhak Benhamouda, auxquels les officiels comptent réservé un hommage dû à leur rang. Mobilis, entreprise citoyenne et nationaliste, adhère à l'esprit de célébration de ces hommes qui ont combattu le colonialisme et se sont sacrifiés pour que vive notre nation libre et indépendante. Un devoir sacré pour Mobilis.

CE MATIN À L'INESG
Conférence sur «L'humiliation dans les relations internationales»

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise ce matin en son siège, une conférence de M. Bertrand Badie, politiste français et spécialiste en Relations internationales, Pr des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris et Enseignant-chercheur, associé au Centre d'études et de Recherches internationales (CERI), sur «L'humiliation dans les relations internationales».

SAMEDI À L'HÔTEL HILTON
AG de la CGEA

La Confédération générale des entreprises algériennes tiendra son assemblée générale samedi 27 février à partir de 10h à l'hôtel Hilton.

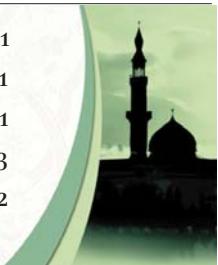
Condor s'impose au World Mobile Congress de Barcelone

Condor Electronics a participé du 22 au 25 février 2016, au Mobile World Congress de Barcelone pour être la première entreprise algérienne à mettre le pied à la plus grande exposition de technologies de télécommunications. A cet effet, Condor était représentée au MWC par une importante délégation des hauts responsables de la marque, dirigée par le président du Conseil d'administration, M. Abderrahmane Benhamadi. A cette occasion, Condor a procédé au lancement du tout derniers smartphone double SIM de la gamme Allure, le A55 Slim, doté d'un processeur 8 cœurs de 1,3 Mhz, d'une RAM de 3 Gb et d'une ROM de 32 Gb, d'une batterie de 3500 MAH et de appareil à photo de 13 MP et d'un appareil frontal de 5 MP. Le A55 Slim est équipé intégral le système Android 5.1 et est compatible sur les réseaux GSM/3G/4G. Le leader algérien a exposé ses innovations technologiques les plus récentes parmi elle les derniers modèles lancés, le Griffe G4s et Griffe G2s en plus de P6pro, P6 et P4pro. Condor a profité également de sa participation au WMC pour annoncer un nouveau partenariat avec la société ICFLIX en proposant à ses clients d'utiliser la plateforme et de bénéficier du contenu directement sur leurs appareils.

Horaires des prières

Jeudi 16 jounada al-awwal 1437

Fajr	05:51
Dohr	13:01
Asr	16:11
Maghreb	18:43
Isha	20:02



ADMINISTRATION - PASSEPORT D'URGENCE

Les conditions d'établissement et de délivrance fixées par un décret exécutif publié au JO

Les conditions d'établissement et de délivrance du passeport d'urgence ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel du mois de février en cours.

Le décret exécutif indique que le passeport d'urgence est délivré à "titre exceptionnel" au profit des citoyens résidant à l'étranger et immatriculés auprès d'un poste diplomatique ou consulaire, ne possédant pas de passeport biométrique électronique, et qui, pour des raisons familiales, professionnelles, administratives ou de santé, sont contraints de se déplacer "en urgence" hors du pays de leur résidence.

Il s'agit de citoyens se trouvant en séjour temporaire dans un pays autre que celui de leur résidence, dont le passeport a été égaré, détérioré ou volé, de citoyens non immatriculés et dont le dossier de régularisation de leur situation administrative, au plan du séjour, a été accepté par les autorités du pays d'accueil et nécessitant un passeport en cours de validité.

Le texte cite également les citoyens se trouvant en séjour temporaire à l'étranger, dont le passeport a été égaré, détérioré ou volé et se trouvant contraints de rallier un ou plusieurs pays étrangers avant leur retour en Algérie, ainsi que les



Algériens résidant à l'étranger et immatriculés auprès d'un poste diplomatique ou consulaire, se trouvant en séjour temporaire en Algérie, dont le passeport a été égaré, détérioré ou volé, ou dont la durée de validité a expiré.

Les citoyens algériens ne possèdent pas de passeport, contraints pour des raisons familiales, professionnelles, administratives ou de santé de se déplacer en urgence en

dehors du territoire national, peuvent bénéficier de ce document conformément aux dispositions de l'article 2 de ce décret exécutif.

La durée de validité du passeport d'urgence est fixée au maximum à une année, à compter de la date de son établissement, et ne peut être prorogée. Il doit être restitué à l'autorité compétente lors de la délivrance à son titulaire d'un passeport biométrique électronique.

M. BEDOUI :

«Vers la mise en place d'un mécanisme de prévention contre les accidents de la route»

Un mécanisme sera mis en place prochainement dans le cadre de la prévention contre les accidents de la route, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui. "La création de ce mécanisme multisectoriel a pour objectif d'éradiquer, ou, au moins, de diminuer le nombre des accidents de la route", a déclaré M. Bedoui en marge des festivités de la



célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. Le ministre a précisé, en outre, que "le travail porte actuellement sur l'aspect juridique et réglementaire de ce mécanisme en concertation avec les secteurs concernés pour passer, ensuite, à l'action".

ARMÉE

L'Ecole des sous-officiers du matériel d'Oran mise sur le développement pédagogique pour accompagner la modernisation de l'ANP

L'Ecole des sous-officiers du matériel "chahid Bendaoua Abdelkader", située dans la ville d'Ain El Turk (Oran) mise sur le développement pédagogique en vue d'accompagner l'effort de modernisation de l'Armée nationale populaire, a souligné le commandant de cette structure d'enseignement militaire.

"Nous œuvrons constamment au développement des outils et moyens pédagogiques au profit de nos stagiaires afin de promouvoir la qualité de leur formation, en veillant à l'adapter au matériel moderne dont disposent les différentes forces, directions et services de l'Armée nationale populaire", a déclaré le colonel Boumeddene Boudali, en marge d'une visite guidée organisée mercredi dans cette école au profit des représentants de la presse locale et nationale.

Les responsables de



cette structure de formation ont présenté des prototypes de différents moyens pédagogiques modernes qui contribuent de façon "exemplaire" à la formation des stagiaires les dotant des meilleures connaissances dans le domaine de l'utilisation et de la gestion du matériel, sa maintenance et sa réparation, a ajouté le colonel Boudali.

Les journalistes ont pris connaissance, à l'oc-

militaire professionnel adéquat, a-t-on observé.

Elle possède également d'autres outils pédagogiques, tels que les simulateurs d'entraînement sur la gestion et l'utilisation du matériel, à savoir le démantèlement du matériel de guerre et son montage à nouveau. Les ateliers sont équipés de moyens lourds comme les chars blindés et d'autres outils du champ tels que le matériel de soutien.

Elle propose 15 spécialités de formation, dont des cycles de formation de base ainsi que des sessions de perfectionnement et de recyclage dans plusieurs domaines comme la mécanique et l'électricité du matériel roulant, ainsi que les munitions, les missiles et le carburant.

Crée en 1975, l'Ecole des sous-officiers du matériel forme des stagiaires de pays frères et amis dans le cadre des accords de coopération militaire.

THON IMPORTÉ

Les conditions de réduction des droits de douane publiées au JO

Les conditions de réduction de droits de douane pour le thon blanc importé ont été définies par un décret exécutif publié au Journal officiel. Le texte indique que ce taux de droits de douane est fixé à 15% au thon blanc importé qui est destiné à la transformation. Il précise qu'est dédouané, pour la mise à la consommation avec l'application d'un taux de droits de douane de 15%, le thon blanc destiné à la transformation relevant de trois sous-positions tarifaires de thons blancs ou germons (thunnus alalunga) et de filets de thon blanc.

A cet effet, les services des Douanes compétents sont habilités à effectuer tout contrôle et à exiger tout document justifiant la destination du thon blanc importé, destiné à la transformation.

LUTTE

ANTITERRORISTE

3 casemates détruites à Tébessa (MDN)

Trois (3) casemates servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, (5e Région militaire) a découvert et détruit, le 23 février 2016, trois (3) casemates aménagées qui servaient de refuges pour des terroristes», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, (6e Région militaire) «a appréhendé huit (8) immigrants clandestins de nationalité nigérienne et saisi un véhicule tout-terrain», signale la même source.

En 4e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec ceux de la Sûreté nationale «ont arrêté, à Ghardaïa et Ouargla, huit (8) immigrants clandestins de nationalité marocaine», ajoute-t-on. De même et à Tlemcen, 2e Région militaire, «cinq (5) autres de la même nationalité ont été arrêtés», rapporte-t-on également. **APS**

60^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET 45^e ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

Le Président Bouteflika reçoit le secrétaire général de l'UGTA ...



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Abdelmadjid Sidi-Said.

Lors de cette audience, M. Sidi-Said a remis au chef de l'Etat une carte d'adhérent d'honneur à l'UGTA à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la création de l'Organisation syndicale et

du 45e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

Le secrétaire général de la Centrale syndicale a remis également au président de la République une motion spéciale dans laquelle la direction de l'UGTA et l'ensemble des travailleurs algériens saluent toutes les décisions prises par le chef de l'Etat pour bâtir une économie nationale productive capable de faire face à la concurrence étrangère.

Dans cette motion, l'UGTA salue également les efforts du président Bouteflika en faveur de la promotion du dialogue social, la défense des droits des travailleurs algériens et la préservation de leur pouvoir d'achat.

... Et le secrétaire général de l'OUSA



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le secrétaire général de l'Organisation syndicale africaine (OUSA), Abdelmadjid Sidi-Said, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi. M.

roulée en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Said, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi. M.

Francis Attoli se trouve en Algérie à la tête d'une importante délégation de l'OUSA dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures.

M. Sellal inaugure deux stèles commémoratives



Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a procédé hier à Alger à l'inauguration de deux stèles commémoratives et des structures publiques à l'occasion du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et la nationalisation des hydrocarbures.

Accompagné du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said, et de membres du gouvernement, M. Sellal a inauguré deux stèles commémoratives dans le hall du siège central de l'Union situé à la Place du 1er Mai. La première stèle représente le syndicaliste martyr et fondateur de l'UGTA, Aïssat Idrir, alors que la seconde est dédiée au défunt Abdelhak Benhamouda, assassiné par des terroristes en 1997. Toujours en compagnie de la délégation, il a inauguré l'avenue du chahid Aïssat Idrir jouxtant le siège central de l'Union. A cette occasion, M. Sel-

la a inauguré un stade de proximité dans la commune de Sidi M'hamed baptisé du nom du défunt Abdelhak Benhamouda. Il a échangé des propos avec des équipes sportives venues effectuer des exhibitions dans le stade. Né en 1919, Aïssat Idrir est le fondateur de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) un 24 février 1956. Il sera longtemps persécuté par les autorités de l'occupation française et tombera en martyr le 26 juillet 1959 après avoir été torturé dans les prisons de l'occupation.

Abdelhak Benhamouda, né en 1946, a rejoint les rangs de l'Union en 1972 où il occupera plusieurs postes de responsabilités dont celui de secrétaire général de l'UGTA en 1990. Il sera réélu au même poste en 1994 et assassiné le 28 janvier 1997 devant le siège de la Centrale syndicale.

M. Sellal appelle les jeunes entrepreneurs à renforcer leurs capacités de création d'emploi

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a appelé hier à Alger les jeunes entrepreneurs à renforcer leurs capacités de création des postes d'emploi aux profits des jeunes.

M. Sellal qui a visité une exposition organisée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) au Palais des nations (Club des Pins) en marge des festivités marquant la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la

nationalisation des hydrocarbures, a appelé les jeunes entrepreneurs à renforcer leurs capacités de création des postes d'emploi. Lors d'un échange de propos avec ces jeunes entrepreneurs, le Premier ministre les a encouragés à «créer davantage» de postes d'emploi dans les micro-entreprises qu'ils ont lancées grâce au dispositif de l'ANSEJ. Il les a également exhortés à réfléchir sur la possibilité d'aller, à l'avenir, investir à l'étranger.

APS

L'UGTA honore le président Bouteflika à l'occasion du 60e anniversaire de sa création

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a honoré hier à Alger le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, "en reconnaissance des efforts qu'il a consentis pour l'Algérie et le monde du travail".

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a reçu, au nom du président Bouteflika, cette dis-

tinction durant la cérémonie célébrant le 60e anniversaire de la création de l'UGTA et du 45e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, organisée au Palais des nations (Club des Pins), en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, et du président du Conseil consti-

tutionnel (CC), Mourad Medelci, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement et de représentants de syndicats arabes, régionaux et internationaux. Plusieurs responsables syndicaux et de représentants de travailleurs et d'organisations patronales ont été également honorés à l'occasion.

SIDI-SAÏD SG DE L'UGTA La révision de la Constitution, une "nouvelle ère" dans l'approfondissement de la démocratie et de l'action sociale

La révision de la Constitution projette l'Algérie dans une "nouvelle ère" de l'approfondissement de la démocratie et du renforcement de l'action sociale, a souligné hier à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Said.

Cette révision est "une véritable mise à jour du contrat social qui projette notre pays dans une nouvelle ère d'approfondissement de la pratique démocratique et du renforcement de l'action sociale", a affirmé M. Sidi-Said dans une allocution à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures dont les festivités officielles se sont déroulées au palais des nations (Club des Pins).

Il a ajouté que l'amendement de la Constitution contribuera à "consolider l'unité nationale, renforcer l'Etat de droit et donner toute sa dimension à une société ancrée



dans ses valeurs et tendues vers le progrès".

"Au-delà des progrès remarquables que nous avons accomplis, nous nous inscrivons sur ce que nous devons faire ensemble dans les années à venir", a-t-il indiqué, précisant que c'est dans cette perspective que la révision constitutionnelle a visé à "adapter la loi fondamentale à l'évolution de notre société".

A cet effet, les événements mondiaux aux

plans économique et financier "nous rappellent, à juste titre, la décision prise par le président de la République de rembourser la dette exté-

sisté. "Aujourd'hui plus que jamais, les pouvoirs publics, les partenaires socio-économiques et les autres composantes de la société, sont en mesure de faire traverser cette période dans la sécurité et la stabilité avec une pleine responsabilité pour aboutir à la consolidation durable de notre économie", a-t-il encore soutenu.

Pour le secrétaire général de l'UGTA mis l'accent, à cet égard, sur "l'obligation collective de mettre en synergie le moteur fédérateur et mobilisateur qui valorise le travail, accélère la conquête industrielle et donne toute sa plénitude à la production nationale".

"Nous devons nous attacher encore plus à la consolidation d'une Algérie solidaire, animée par les valeurs d'équité et de justice sociale", a-t-il indi-

60^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET 45^e ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

MESSAGE DU PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA AUX TRAVAILLEURS

«L'Algérie a consolidé son infrastructure et son tissu économique»

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 45e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. En voici le texte intégral:

«Monsieur le président de l'Assemblée populaire nationale
Monsieur le Premier ministre
Monsieur le président du Conseil constitutionnel,
Monsieur le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens,
Honorable hôte de l'Algérie,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Excellences,
Chers travailleuses et chers travailleurs,
Mesdames, Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui le 60e anniversaire de la création de l'UGTA et le 45e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

L'Union générale des travailleurs algériens a été créée, il y a de cela 60 ans, alors que la guerre de libération était à son apogée, pour structurer la participation des travailleurs et l'intégrer dans le combat libératoire.

Au lendemain de l'indépendance, les travailleurs et les travailleuses demeureront fortement engagés et mobilisés afin que l'Algérie libérée du joug colonial puisse renouer progressivement avec le développement.

Le choix était fait pour ces récipiendaires du précieux legs transmis et conservé, de Aïssat Idir à Abdellah Benhamou, par des femmes et des hommes qui se sont sacrifiés pour que l'Algérie recouvre sa souveraineté et reprenne en main sa destinée et ses richesses.

La nationalisation des hydrocarbures fut l'étape la plus importante dans le combat mené par l'Algérie indépendante pendant une décennie ou presque pour parvenir à établir de bons rapports avec nos partenaires dans le domaine des hydrocarbures, avant que l'impassé qui a entravé cette démarche ne nous amène à la décision de recouvrer notre entière souveraineté sur ces ressources vitales.

Et dans ce contexte précisément, la création de la société Sonatrach sera repère essentiel dans le processus de nationalisation des hydrocarbures algériennes. Cette société stratégique a permis de renforcer nos capacités gazières et pétrolières mais aussi et surtout de former la première génération de cadres algériens spécialisés dans ce domaine.

En effet, ces cadres ont constitué le premier noyau de nos ressources humaines en matière d'hydrocarbures, qui sera renforcé par d'autres cadres diplômés des universités algériennes. L'Algérie avait alors surpris le monde en décidant, en 1971, de nationaliser ses hydrocarbures et en parvenant à commercialiser son pétrole, rouge du sang de ses glorieux martyrs.

Aujourd'hui, et en cet instant mémorable où je salue les vaillants enfants de l'Algérie, ceux-là mêmes qui ont balisé la voie à la nationalisation des hydrocarbures, j'exalte la relève parmi les cadres et les travailleurs du secteur des hydrocarbures à suivre l'exemple des prédecesseurs et à se mobiliser pour renforcer et développer les capacités énergétiques du pays.

Mesdames, Messieurs

La première étape de l'indépendance fut, en effet, l'étape de l'effort et de la mobilisation des énergies pour l'édification de l'Algérie libre à laquelle ont contribué les travailleurs du secteur des hydrocarbures mais aussi les travailleurs et les travailleuses des différents autres secteurs.

Mesdames, Messieurs

Depuis 1971, plus de 450 puits de pétrole et de gaz ont été découverts.

La production nationale des hydrocarbures avait alors triplé ce qui a permis de renforcer les capacités de commercialisation du gaz et du pétrole et de garantir les ressources nécessaires au financement du processus de construction de l'économie nationale.



nale et du développement social.

L'électrification et le raccordement au gaz naturel à travers le pays ont atteint un des taux les plus élevés au monde. La priorité accordée par les pouvoirs publics à l'approvisionnement du marché national en vue de répondre à la fois à

la demande du citoyen et de l'industrie, témoigne du souci d'aller vers la satisfaction des besoins des citoyens de toutes les régions en énergie et en développement économique et social.

Les recettes des hydrocarbures ont en effet permis au pays de consolider son infrastructure et d'asseoir un tissu économique dense et bien structuré incluant les entreprises publiques et les investissements privés dans tous les secteurs d'activité.

Notre ambition légitime de bâtir une économie algérienne diversifiée est aujourd'hui tout à fait à notre portée à condition de mobiliser, encore une fois toutes nos énergies et de persévéérer sur la voie des réformes engagées.

L'orientation des ressources nationales tirées du commerce des hydrocarbures en fonction des exigences du développement a permis aussi à notre pays de se positionner aux premiers rangs mondiaux dans différents domaines du développement social notamment pour ce qui est des taux de scolarisation, de couverture sanitaire et de protection sociale ou encore d'accès au logement.

Ces résultats n'auraient pas été possibles sans la mobilisation de toutes les travailleuses et tous les travailleurs autour de l'UGTA, leur illustre organisation, et sans le recouvrement plein et entier, grâce à Dieu, de notre souveraineté sur nos ressources en hydrocarbures.

Mesdames, Messieurs,

Conscients de l'instabilité cyclique du marché international des hydrocarbures, nous avons procédé, outre la forte dynamique insufflée au développement socio-économique dans le cadre d'un véritable surtакс national, au remboursement anticipé de la dette extérieure et cessé le recours à l'endettement. Dans le même temps nous avons mis en place un dispositif prudentiel à travers la création d'un fonds de régulation des recettes.

C'est grâce à cette démarche que nous sommes, à l'heure actuelle, en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70% en moins de deux ans.

De telles mesures nous permettent surtout

positions fondamentales qui confortent nos choix nationaux dans le domaine économique notamment pour ce qui est de la préservation de la propriété publique des mines, des hydrocarbures et autres secteurs vitaux.

La Constitution révisée insiste sur la responsabilité de l'Etat dans la sauvegarde des terres agricoles et des ressources hydriques. D'autres amendements consacrent la liberté d'investir, l'encouragement par l'Etat de toutes les entreprises sans distinction, la régulation du marché et la lutte contre le monopole.

Par ailleurs, la révision de la Constitution est venue consolider les options de notre pays dans sa politique sociale et de solidarité nationale notamment dans les domaines de la santé, du logement, de l'enseignement, des droits des travailleurs et de la solidarité avec les catégories démunies et celles aux besoins spécifiques.

Je souhaite que toutes ces mesures incitatives et toutes ces assurances constituent une motivation de plus pour les chefs d'entreprises, les travailleurs, les agriculteurs et tous les partenaires intervenant dans la sphère économique en faveur d'un effort plus que jamais soutenu pour accélérer la cadence du développement économique et social. Dans le même contexte, et au moment où la Constitution amendée place la jeunesse au centre de l'engagement national à relever les défis économiques, j'appelle mes compatriotes à suivre l'exemple de nos glorieux chouhada et de nos vaillants moudjahidines qui ont arraché l'indépendance du pays au prix de lourds sacrifices. Je les appelle également à persévérer sur la voie des aînés qui, dès déçue, durant se sont employés, sans jamais fléchir, à construire l'Algérie dans un contexte économique et sécuritaire défavorable. J'appelle mes concitoyens à poursuivre la quête du savoir et de la connaissance dans nos universités, à labouurer les terres agricoles et à investir les usines afin que l'Algérie puisse

faire face à cette conjoncture difficile induite par le déséquilibre du marché pétrolier international. Il s'agit surtout d'éviter que le développement et la prospérité du peuple algérien ne soient, une fois encore, l'otage du conflit opposant les segments du capitalisme mondial avec ce qu'il implique comme conséquences sur les cours des matières premières. En ce jour mémorable, chargé de souvenirs, permettez-moi de rendre, de nouveau, hommage aux travailleuses et travailleuses de l'Algérie, plus particulièrement à l'Union générale des travailleurs algériens pour les efforts et sacrifices qu'elle n'a eu de cesse de consentir à la tête du monde du travail et pour son précieux apport au dialogue national économique et social. Le rôle et la place de l'UGTA sont reconnus dans le monde du travail à l'échelle du globe comme en témoigne la présence parmi nous de nos frères et soeurs de l'organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), représentée par une délégation conduite par son président M. François Attoli, son secrétaire général, M. Arezki Mezhoud, ainsi que la présidente du Conseil économique et social de Guinée, Hadja Rabiatou Serah Diallo, et le secrétaire

général de la confédération des travailleurs de Guinée, M. Amadou Diallo, auxquels je rends hommage. A cette occasion, mes hommages vont aussi à tous les travailleurs et travailleuses d'Afrique et à tous les peuples frères du continent auxquels nous resterons à jamais reconnaissants pour leur soutien à notre combat libératoire et dont nous partageons les aspirations et les luttes pour le droit au développement et au bien-être.

Gloire à nos martyrs

Vive l'UGTA

Vive l'OUSA

Vive l'Algérie».

L'Algérie fera face aux retombées de la chute des prix du brut par une politique judicieuse et rigoureuse

La révision de la Constitution consolide les options du pays dans sa politique sociale

Appel aux Algériens à s'inspirer des sacrifices des chouhada et des moudjahidines

Le rôle de l'UGTA dans le monde du travail reconnu à l'échelle du globe

ARRÊTS DE TRAVAIL POUR CAUSE DE CANICULE DANS LE GRAND SUD : Une nouvelle mesure d'indemnisation, dès l'été 2016

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph), procédera, dès l'été prochain, à l'indemnisation de la période de travail interrompue dans les secteurs du BTPH, pour cause de canicule dans le Grand Sud, a-t-on appris hier de cette Caisse. "La Caisse procédera à l'indemnisation, au profit des travailleurs du BTPH, de la période de travail interrompue pour cause de canicule dans les régions du Grand sud et ce, dès l'été prochain", a déclaré à l'APS le Directeur général de cette caisse, Abdelmadjid Chekakri. Il s'agit d'étendre les prestations d'indemnisation, déjà en vigueur, du chômage-intempéries (pluie, vent, neige) dans les secteurs du BTPH, aux conditions climatiques causées par la canicule, a-t-il précisé.

M. Chekakri a expliqué, à ce propos, que l'indemnisation de la période d'interruption des chantiers du BTPH pour cause de canicule, est une "première dans le monde" et portera sur les mêmes conditions d'ouverture de droits et les mêmes formalités des procédures d'indemnisation au chômage-intempéries". Cette mesure intervient après un chômage "forcé" et "momentané" des travailleurs concernés, et ce, conséquemment à une canicule qui rend difficile l'exécution de leurs tâches dans les chantiers, a-t-il ajouté. L'intérêt étant de garantir la protection de leur santé, les concernés étant exposés aux risques liés à de telles conditions climatiques, a explicité le premier responsable de cette caisse relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Toutefois, le DG de la Cacobatph a tenu à préciser que cette indemnisation concerne uniquement les travailleurs exerçant dans les secteurs du BTPH "déclarés" par les employeurs et dont les cotisations auprès de la caisse sont régulières. Pour ce faire, la Cacobatph a procédé à la signature d'un contrat-cadre avec l'Office national de météorologie (ONM), pour la perception des relevés de températures maximales, afin de mieux mettre en œuvre cette nouvelle indemnisation, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, M. Chekakri a annoncé la mise en place, en juin prochain, d'un centre d'appels renforcé par un numéro vert, pour la prise en charge, notamment d'éventuelles réclamations de la part des usagers de cette caisse.

SOLIDARITÉ SYNDICALE Le rôle de l'UGTA mis en exergue par des organisations internationales

Le rôle de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans la solidarité syndicale au niveau régional et international a été mis en évidence hier à Alger par des organisations internationales. Intervenant à l'occasion des festivités célébrant le double anniversaire de la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures, le représentant du directeur général du Bureau international du travail (BIT), M. Mohamed Ali Deyahi, a mis en relief le "rôle positif" de l'UGTA au plans régional et international.

Il a également rendu hommage à l'UGTA, estimant que sa dimension sociale "a toujours été au cœur des politiques socio-économiques en Algérie". De son côté, le secrétaire général de l'Organisation de l'Union des syndicats africains (OUSA), Diallo Abdellay, a déclaré que "l'événement d'aujourd'hui constitue une occasion pour réaffirmer la solidarité africaine dans laquelle l'Algérie a toujours joué un rôle central". Il est revenu, par la même occasion, sur les conditions de création de l'UGTA, qualifiant de "très significatif" que l'organisation ait été créée en pleine guerre de Libération nationale. M. Abdellay a relevé également les différentes initiatives prises par l'Algérie pour "consolider le mouvement du syndicalisme dans la continent africain". "Nous devons réaffirmer notre satisfaction quant aux initiatives prises par l'Algérie en faveur de continent africain", a déclaré M. Diallo, évoquant notamment l'accord de paix au Mali, un processus dans lequel l'Algérie a tenu un "rôle essentiel", a-t-il affirmé. Pour sa part, la présidente du Conseil économique et social de Guinée, Hadja Rabiatou Sérah Diallo, a exprimé sa "reconnaissance" aux efforts accomplis par l'Algérie pour "renforcer la solidarité syndicale et la coopération entre les travailleurs africains". Dans le même sillage, le représentant de l'Union des syndicats et travailleurs du Maghreb arabe (USTMA), Abdelslam Djerdad, a relevé que l'UGTA "n'a pas failli à son devoir dans le maintien des équilibres économiques et sociaux dans la région du Maghreb", soulignant l'impératif d'améliorer le rendement syndical en l'adaptant aux bouleversements que connaît la région.

Le représentant de l'Organisation arabe du travail (OAT), Abdallah Abidache, a, quant à lui, mis en exergue le combat de l'UGTA en faveur des travailleurs au niveau interne, ainsi que son appui pour les luttes des travailleurs dans la région.

ÉDUCATION

Mme Benghebrit : «L'amélioration des pratiques pédagogiques, nécessaire pour s'adapter aux changements dans le secteur»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a estimé mardi à Alger que l'amélioration des pratiques pédagogiques était une nécessité pour s'adapter aux changements qui marquent le secteur et répondre aux aspirations des élèves.

Lors d'une conférence d'évaluation, Mme Benghebrit a précisé devant les représentants des conseils des instances d'inspection que le «principal défi pour la tutelle est désormais d'améliorer les pratiques pédagogiques pour s'adapter aux changements, répondre aux aspirations des élèves du troisième millénaire et adapter les modes de gestions à tous les niveaux».

L'objectif escompté de l'amélioration des pratiques pédagogiques étant le «respect des lois, la mise en place d'un système d'indices, la consécration de la concertation et de l'éthique à travers la mise en œuvre de la charte de déontologie du secteur de l'Education».

La ministre a rappelé les causes ayant favorisé la création de cette instance en octobre dernier dont la «consécration d'un espace



de concertation et d'échange pour les inspecteurs, toutes catégories confondues». Mme Benghebrit a exprimé ses préoccupations quant aux problèmes auxquels sont confrontées les instances et les solutions proposées, appelant les inspecteurs à «maîtriser les indices sur le double plan wilaya et

national, à analyser les résultats scolaires et à accompagner les établissements en coordination avec les directeurs de l'éducation». La ministre a estimé que le défi d'atteindre une école de qualité ne peut être relevé qu'à travers la «formation continue et le changement des modes de ges-

tion». Après avoir salué les réalisations accomplies dans le secteur de l'éducation durant les 15 dernières années, Mme Benghebrit a relevé «une certaine insatisfaction en ce qui concerne la maîtrise des matières enseignées par les élèves et le climat qui prévaut dans les établissements scolaires». Ces lacunes sont dues, a-t-elle précisé, au «non respect du règlement intérieur, à la hausse croissante du nombre d'élèves et d'enseignants, au jeune âge des enseignants et aux mutations sociales».

Bien que cette insatisfaction n'est pas exprimée par la majorité, elle demeure néanmoins un indice à prendre en charge, a estimé la ministre qui a appelé la famille éducative à la mobilisation et à un engagement plus grand.

BENGHEBRIT CONFIRME : «Le concours de recrutement des enseignants ouvert à tous»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé mardi à Alger que l'intégration des enseignants contractuels ne se fera pas directement, le concours de recrutement des enseignants étant ouvert à tous». En marge de la réunion d'évaluation des conseils des instances d'inspection, la ministre a précisé qu'il «n'y aura pas d'intégration ni de priorité pour les enseignants contractuels dans le secteur de l'Education, car le concours est ouvert à tous», soulignant que «l'expérience acquise leur permettra de répondre aux questions de l'épreuve écrite qui requiert des connaissances dans le domaine de spécialisation».

Par ailleurs, la ministre a fait savoir que «la date du concours qui aura lieu vers la fin mars n'a pas encore été fixée», ajoutant que cela devrait se faire dans l'espace d'une semaine. Concernant l'enquête sur la drogue en milieu scolaire cité par certains médias, Mme Benghebrit a démenti le fait que son département «ait donné son accord pour cette enquête, allant jusqu'à remettre en cause l'existence même de cette enquête». La ministre a précisé que «l'enquête sur ter-

rain requiert le suivi d'une méthodologie scientifique et l'accord du secteur de l'éducation». Elle a néanmoins saisi cette opportunité pour «mettre en garde contre le danger de la drogue en milieu scolaire même s'il s'agit d'un seul élève». S'agissant de la délivrance de la carte d'identité biométrique pour les candidats au Baccalauréat, la ministre a relevé l'existence de lacunes dans certaines wilayas, ajoutant qu'un calendrier serait fixé en coordination avec les directions de l'éducation et l'administration au niveau local pour résoudre ce problème. Pour ce qui est de l'enseignement de la langue amazighe, la première responsable du secteur a indiqué que l'enseignement de tamazight «n'est pas en contradiction avec la Constitution», rappelant qu'elle est déjà enseignée au niveau de 28 wilayas.

Elle a souligné dans ce sens qu'aucune mesure n'avait été prise concernant la transcription en lettres tifinaghes, arabes ou latines pour l'enseignement de cette langue, ajoutant que cette question serait tranchée après la création de l'Académie de la langue amazighe.

BÂTIMENT

Hausse de plus de 10% des travailleurs du BTPH déclarés à la Cacobatph en 2015

L'effectif des travailleurs exerçant dans le bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique du BTPH, déclarés à la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries de ces secteurs (Cacobatph), a dépassé 1,1 million en 2015, en hausse de plus de 10% par rapport à 2014, a-t-on appris hier de cette Caisse.

«La Cacobatph a enregistré un nombre de 1.102.401 travailleurs exerçant dans les secteurs du BTPH, déclarés durant l'année 2015, contre 998.999 déclarés en 2014, soit une hausse de 10,35%», a annoncé à l'APS le Directeur général de la Cacobatph, Abdelmadjid Chekakri.

Le même responsable a révélé que la caisse a enregistré en 2015 un total de 64.110 employeurs actifs affiliés et dont les cotisations principales lui ont permis d'encaisser plus

de 28,64 milliards de dinars. Il a ajouté, à ce propos, que le travail de proximité de la Cacobatph, à savoir le système de déclaration à distance (télédéclaration) ainsi que les activités de sensibilisation, s'agissant notamment les droits des travailleurs, «ont favorisé ces résultats».

Par ailleurs, les contrôleurs de la Caisse ont effectué durant l'année précédente, des visites inopinées au niveau de 21.816 entreprises et 11.810 chantiers, a-t-il également fait savoir.

«Ces visites ont permis d'identifier 42.384 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH, sur un total de 350.859 employés contrôlés, soit un taux de 12% d'effectif non déclarés», a-t-il révélé. En outre, ces contrôles ont également fait ressortir quelque 12.725 travailleurs sous déclarés, en baisse de 4,49%, a-

t-il ajouté. M. Chekakri a affirmé, que la situation de cette catégorie de travailleurs non déclarés a été régularisée, afin qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment les congés payés et les indemnités accordées au titre du chômage-intempéries. S'agissant des prestations liées aux congés payés, la Caisse a versé 22,32 milliards de DA en 2015 pour l'indemnisation de 931.205 travailleurs déclarés à la Caisse, a fait savoir le même responsable.

Concernant les prestations relatives au chômage-intempéries, la Caisse a procédé au versement, durant la même période, de plus de 812 millions de DA pour l'indemnisation de 196.501 travailleurs, a fait savoir M. Chekakri.

1^{RE} CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS ARABES (EGYPT)

M. Bensalah au Caire : la préservation de la sécurité nationale arabe est une "question vitale et déterminante" nécessitant "des décisions urgentes".

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a souligné hier au Caire que la préservation de la sécurité nationale arabe était une "question vitale et déterminante" nécessitant "des décisions urgentes".

Intervenant aux travaux de la 1^{re} Conférence des présidents des Parlements arabes, M. Bensalah a indiqué que "la préservation de la sécurité nationale arabe est une question vitale et déterminante qui nécessite des décisions urgentes notamment face à l'escalade du terrorisme et aux divisions qui affaiblissent les pays arabes", soulignant qu'une nouvelle forme de colonialisme visait aujourd'hui l'identité identitaire et religieuse du monde arabe.

Il a précisé que "les divisions qui marquent les pays arabes et la mainmise de certaines organisations terroristes (Daech) sur des pans entiers de territoires nationaux et d'espaces virtuels nous ont plongés dans un état d'instabilité et d'insécurité".

La préservation de la sécurité arabe est donc une question "primordiale", a-t-il soutenu, mais qui ne se limite pas, a-t-il ajouté, "à l'effort militaire et au concept de force bien que ce dernier demeure nécessaire pour un équilibre qui fasse reculer l'ennemi sur les plans interne et externe et garantisse la stabilité de la région au mieux des intérêts de ses peuples en favorisant le consensus escompté".

M. Bensalah a réaffirmé à cette occasion le soutien du gouvernement et du peuple algériens à "toute démarche devant à même de dégager un consensus arabe en faveur de la paix et la sécurité sans effusion de sang et garantir le développement et la croissance", ajoutant que l'Algérie "qui croit au dialogue comme moyen privilégié, ne cautionnera aucune entreprise consacrant la primaute de l'option de force".

Il a souligné par ailleurs que l'Algérie qui encourage "toute forme de solidarité interarabe", reste attachée à sa position constante en faveur de l'approche pacifique, à la voie du dialogue et de la négociation pour le règlement des différends". M. Bensalah a souligné également que l'Algérie "veut partager son expérience et son approche dans la résolution des conflits régionaux et internationaux à travers le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays et le respect de la souveraineté nationale en favorisant la voie pacifique dans le règlement des différends et la politique de paix et de réconciliation nationale pour atteindre



dre les objectifs du développement durable tout en mobilisant tous les moyens pour la lutte contre le terrorisme".

"Telle est l'approche adoptée par l'Algérie lors de sa médiation dans la crise malienne et qui a donné lieu à la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et telle est également l'approche prônée pour régler le conflit en Libye en associant toutes les parties au processus politique engagé", a-t-il argué. Concernant la situation en Syrie, le président du Conseil de la nation a indiqué que l'Algérie déplorait les développements dangereux de la situation dans ce pays sur le plan humanitaire et sécuritaire réitérant l'appel de l'Algérie à une solution consensuelle politique et globale qui mette fin au conflit armé en ouvrant la voie du dialogue et de la négociation en faveur du rétablissement de la sécurité et pour que cesse l'effusion du sang des frères syriens et éviter des conséquences désastreuses pour la région".

Il a appelé les antagonistes au Yémen à éviter les facteurs de division et à se tourner vers le dialogue pour une issue de la crise qui frappe leur pays.

Dans le même sillage, M. Bensalah a réitéré le soutien indéfectible de l'Algérie aux droits légitimes du peuple palestinien frère pour l'instauration de son Etat indépendant avec sa capitale El Qods.

Par ailleurs le président du Conseil de la nation a évoqué l'expérience algérienne dans la lutte contre le fléau terroriste qu'elle a combattu "seule durant une décennie sous un silence, inexplicable, de la communauté internationale et un embargo

franc". "Cette expérience a valu à l'Algérie une crédibilité l'habilitant à proposer des mécanismes susceptibles de juguler le terrorisme", a argumenté M. Bensalah. "Le terrorisme s'est érigé en système international au regard de la multitude de ses bases et connexions et de la diversité de ses sources de financement notamment le recours aux rançons que l'Algérie s'est employée, par tous les moyens, à criminaliser", a-t-il encore établi, soulignant que l'Algérie a adopté une feuille de route reposant sur un programme d'étape commençant par le rétablissement de la stabilité et la réconciliation des Algériens.

Ensuite, est intervenue l'intensification des efforts de l'Etat en faveur du développement et de la réforme institutionnelle qui s'est étendue sur plus de dix années pour combattre le terrorisme à ses sources par l'ancrage de la démocratie participative et en améliorant l'ouverture des Algériens au monde extérieur".

En présentant, le 7 février en cours le texte de révision constitutionnelle au Parlement, le président de la République Abdelaziz Bouteflika aura consacré le couronnement de ces réformes politiques et socio-économiques", a-t-il dit.

Pour conclure, M. Bensalah, a considéré que le Parlement arabe, en tant qu'instance représentative des peuples arabes était en mesure d'œuvrer dans le cadre des instances parlementaires régionales et internationales en faveur de la paix et de la réconciliation.

Il a enfin mis l'accent sur le rôle de la Ligue arabe et du Parlement arabe et de l'Union interparlementaire arabe pour jouer un rôle fédérateur.

Les relations algéro-mexicaines sont «importantes» et les deux pays s'engagent à les renforcer

Les relations bilatérales entre l'Algérie et le Mexique sont «importantes et magnifiques», a déclaré hier à Alger l'ambassadeur du Mexique en Algérie, Juan José González Mijares, affirmant que les deux pays sont engagés à renforcer leurs liens en mettant en place des projets de partenariats dans plusieurs domaines.

S'exprimant lors d'une conférence-débat animée à la faculté des sciences de l'information et de la communication à Alger sur «Les origines de la politique internationale du Mexique», M. Mijares a mis un accent particulier sur l'attachement de son pays à renforcer ses relations économiques avec l'Algérie à travers «la promotion des échanges commerciaux et le lancement d'un partenariat durable notamment dans l'industrie automobile, les domaines culturel, enseignement supérieur et l'éducation».

Pour ce faire, le diplomate mexicain a souligné «la nécessité de mettre à profit le climat propice à l'investissement» qu'offre l'Algérie, «surtout après les importantes réformes engagées aux plans économique et politique».

Les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'agroalimentaire intéressent particulièrement les entreprises mexicaines, a-t-il notamment fait savoir.

M. Mijares a, par ailleurs, affirmé que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Mexique s'élèvent à «400 millions de dollars par an», rappelant que deux accords de coopération et un mémorandum d'entente avaient été signés l'année passée entre les deux pays.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente de coopération académique et diplomatique entre l'Institut de la diplomatie et des relations internationales (IDRI) et l'Institut mexicain Mateas-Romero, en plus d'un accord de coopération triangulaire entre le Conseil national économique et social (CNES) et le Conseil national d'évaluation des politiques de développement social, et l'UNICEF.

L'autre accord concerne le secteur de la communication.

Le diplomate a également rappelé le soutien du Mexique à lutte de libération de l'Algérie contre le colonisateur français, en votant en 1955 pour l'inscription de la cause algérienne à l'Assemblée générale de l'ONU en plus du soutien porté au Front de libération nationale (FLN) dans les forums internationaux.

M. Mijares a aussi mis à profit cette conférence pour réitérer la solidarité et le soutien de son pays à la cause sahraouie combat Front Polisario pour l'indépendance du Sahara occidental.

«Le Mexique est solidaire avec le peuple sahraoui dans son combat pour son indépendance et son droit à l'autodétermination», a-t-il notamment dit, annonçant dans le même sillage la participation du Mexique aux festivités marquant la célébration du 40e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

ALGÉRIE - GUINÉE

Le Cnes et son homologue guinéen conviennent d'intensifier leur échange d'expériences

Le Conseil national économique et social (Cnes) et son homologue guinéen ont convenu d'intensifier l'échange de leurs expériences et de rehausser le cadre de concertation, a indiqué mardi le Cnes dans un communiqué.

Lors de la rencontre de la présidente du Conseil économique et social guinéen Rabiatou Serah Diallo, avec une délégation du Cnes conduite par son président, Mohamed-Séghir Babès, les deux parties ont manifesté leur volonté de prolonger davantage leur engagement dans le sens du renforcement des liens partenariaux qui les unissent, sur la base du Protocole d'accord de coopération bilatérale, signé entre les deux conseils le 26 février 2010.

A ce titre, les deux responsables ont confirmé leur décision d'œuvrer à favoriser la concrétisation des axes

de coopération retenus dans ce protocole d'accord, et ce aux fins de la redynamisation du partenariat entre les deux conseils, explique la même source.

Sur cette base, les deux institutions ont convenu d'intensifier les échanges d'expériences et de bonnes pratiques autour de leur mandat institutionnel ainsi que ceux en lien avec les questions d'intérêt commun et thématiques de portée stratégique.

De manière plus spécifique, les deux parties ont fait valoir leur détermination à rehausser le cadre de concertation au profit de l'ensemble des parties prenantes, et plus particulièrement leurs sociétés civiles respectives. Cette rencontre a été également l'occasion de renouveler l'attachement des deux institutions aux liens d'amitié et de fraternité entre les deux pays, marqués par l'excellence des relations au plus haut niveau

de l'Etat», ajoute le communiqué. Au terme de leur rencontre, M. Babès et Mme Diallo se sont félicités de la qualité de leur partenariat collaboratif, particulièrement en ce qui a trait à la coordination et la convergence des leurs vues et positions communes au sein des espaces régionaux et internationaux, notamment dans le cadre de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (Ucesa), ainsi qu'au sein de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS).

La présidente du Conseil économique et social de la Guinée est en visite officielle en Algérie, à l'occasion de la célébration des festivités du 60e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

BÉCHAR

Des banques publiques déplorent le faible engouement pour les TPE

Les banques publiques à Béchar déplorent «le faible engouement» des opérateurs économiques et établissements commerciaux pour les terminaux de paiement électronique (TPE), un outil pourtant nécessaire au développement de la monétique.

Selon des banquiers locaux, ce «faible engouement» est dû notamment à «l'absence d'une culture financière chez de nombreux opérateurs économiques qui préfèrent encore le paiement par cash ou par chèque bancaire».

Le TPE est un des outils qui facilite énormément la réalisation des transactions électroniques, grâce notamment à sa lecture de carte à puce ou carte interbancaire (CIB).

Il permet aussi de vérifier, de formaliser un compte-rendu d'une transaction et de la transmettre à la banque du commerçant, a fait savoir le chef de caisse à l'agence du Crédit populaire d'Algérie (CPA) à Béchar, Hassan Moumeni. Le crédit du commerçant et le débit du client sont tous deux assurés par un système de compensation, qui crédite l'acquéreur et débite l'émetteur de la CIB, a-t-il expliqué.

«Notre banque, qui assure au client l'équipement nécessaire pour l'installation du TPE, outre les charges inhérentes à la mise en place de la ligne électronique spécialisée, a pu démontrer 12 opérateurs économiques qui disposent actuellement de cet outil», a-t-il encore fait savoir.

«Malgré la disposition de la banque à accompagner les opérateurs économiques et autres établissements commerciaux, nous n'avons



pu démontrer que ce nombre, du fait que peu d'entre eux veulent recourir à ce type de produit bancaire», a affirmé M. Moumeni.

Le même constat est établi par le responsable de l'agence locale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), qui a précisé que «seuls deux (2) opérateurs économiques, clients de son établissement, ont accepté de se doter de TPE». «Nous sommes prêts à les (opérateurs et commerçants) accompagner et à les aider, au titre d'opérations de promotion et de suivi de nos produits bancaires», a-t-il ajouté. Idem pour la Banque de développement local (BDL) qui fait état de

deux (2) opérateurs économiques, qui se sont laissés convaincre de l'intérêt de se doter de ce système de paiement en ligne. «Sur les sept (7) TPE mis à notre disposition par notre direction, nous n'avons pu placer que deux appareils chez deux de nos clients», a confié Abdelmalek Younes, responsable de l'agence de la BDL.

Censé réduire la masse monétaire en circulation, le TPE devra faire l'objet d'une grande campagne de sensibilisation sur son utilité dans les différentes transactions commerciales, ont souligné des économistes et financiers locaux.

DJELFA

Forte affluence aux journées «portes ouvertes» sur les forces de DAT

Une forte affluence du public a été enregistrée durant les journées «portes ouvertes» sur les forces de défense aériennes du territoire (DAT) ouvertes samedi à la maison de la culture Ibn Rochd, a-t-on constaté.

La présence juvénile est la plus remarquée, à l'occasion de ces journées «Portes ouvertes» où le hall d'exposition de la maison de la culture n'a pas désempli de jeunes visiteurs, durant les trois jours de la manifestation venus assouvir leur curiosité, mais aussi s'informer et apprendre davantage sur ce corps d'arme.

L'autre fait marquant est l'engouement suscité par ces journées auprès de la gente féminine, qu'elle soit issu de milieu étudiant ou du cycle



secondaire, qui a tenu à faire le déplacement pour découvrir de près cette structure de l'Armée nationale populaire, chargé de la défense du vaste espace aérien algérien.

Ces journées «Portes ouvertes» constituent également un grand événement pour les enfants et les jeunes écoliers fortement impressionnés par le matériel militaire exposé à cette occasion.

Le chef de la cellule de communication auprès du commandement des forces de DAT, le colonel Amar Serhane, a imputé cette affluence aux médias locaux qui ont assuré, selon cet officier, une large couverture de l'événement et c'est à ces derniers que revient le grand mérite.

GUELMA

Accroissement spectaculaire de plus de 300% de la récolte d'olives

La récolte d'olives de la saison 2015-2016 a cru de manière spectaculaire dans la wilaya de Guelma, passant à 129.420 quintaux contre 31.120 quintaux la saison dernière, soit une augmentation de l'ordre de 315 %, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La production de cette année a dissipé toutes les craintes et chassé les doutes qui planaient sur cette filière à la suite de l'effondrement de la production au terme de la saison 2014-2015, a indiqué la responsable de la communication de la DSA, Leïla Hamouche, relevant que la récolte enregistrée «a même dépassé les prévisions qui tablaient sur 122.180 quintaux».

Les conditions climatiques favorables et l'absence de parasites, en par-

ticulier la mouche de l'olive qui avait ravagé la production de la saison précédente, ont favorisé cette performance, selon la même source qui a précisé que 125.280 quintaux de la production ont été dirigés vers l'extraction d'huile d'olive et 4.140 quintaux à la consommation directe.

L'oléiculture est pratiquée dans toutes les communes de Guelma exceptée celle Ain Sandel. Les principales oliveraies sont situées à Roknia qui a produit 30.000 quintaux, à Medjez S'fa (9.700 qx), Oued Fragha (8.800 qx), ainsi qu'à Oued Cheham, Hammam N'bails, Bouchegouf, Guelaa-Bousbaa et Bouati. Les 15 huileries de la wilaya ont produit, cette saison, 23.642 hectolitres d'huile d'olive contre 5.124 hectolitres la saison passée, soit un accroissement de 360 %, a encore souligné la



même source, rappelant que l'oléiculture couvre, dans la wilaya de Guelma, une superficie totale de 9.443 hectares, dont 4.900 plantées de 473.322 oliviers ont été exploités cette année.

TISSEMSILT

Lazharia : Les 91 bénéficiaires de logements sociaux locatifs connus



Abed Meghit

La liste des bénéficiaires des logements sociaux locatifs au niveau de la localité de Lazharia, à 70 km du chef-lieu de Tissemsilt, a été enfin affichée par les services de la daïra. En effet, que la «fameuse» liste nominative des bénéficiaires des 91 logements sociaux a été affichée, mettant un terme aux rumeurs et à la souffrance des citoyens, actuellement heureux. En effet, la population de la commune de Lazharia s'est réveillée tôt le matin de ce mardi dernier, sur les échos de la liste enfin affichée.

Dès la première heure, une foule de citoyens s'est regroupée devant les listes dans différentes places publiques avec des cris de joie. Il est à noter que les citoyens de la ville de Lazharia se disent satisfaits dans la mesure où cette liste des simples personnes dont leurs habitations sont très dégradées et risques un jour de s'écouler. L'opération de l'affichage de la liste des bénéficiaires dans cette agglomération a été faite dans le calme absolu et la sérénité a été constatée dans cette localité.

SANTÉ

Plus de 100 interventions chirurgicales effectuées par des spécialistes d'Oran à Béjaïa

Plus d'une centaine d'interventions chirurgicales ont été effectuées par des spécialistes de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran dans des localités de Béjaïa en ce mois de février, a-t-on appris mardi auprès du service de communication de l'établissement.

Durant trois jours au début de février, un bilan «très satisfaisant» a été réalisé par les 33 spécialistes, dont 11 professeurs et chefs de services, ayant fait le déplacement pour opérer et soigner des malades à Seddouk et Ighil Ali, deux localités en manque de praticiens spécialistes. Cette équipe médicale avait travaillé d'arrache-pied, jusqu'à des heures tardives, pour soigner le plus grand nombre possible de malades dans les deux daïras concernées, a précisé la même source.

Les médecins de l'EHU d'Oran ont aussi accueilli 530 malades dont 107 cas relevant de la neurologie, 25 cas de la chirurgie générale, 105 cas de la gastrologie, 30 de l'urologie, 104 cas en la dermatologie, 72 cas de la pneumologie et 80 cas de la gynécologie obstétrique.

La mission médicale, rendue possible grâce à un jumelage signé en 2014 entre l'EHU d'Oran et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Béjaïa, vise à pallier aux «insuffisances» rencontrées dans la prise en charge des malades par certaines structures sanitaires à Béjaïa, selon la même source.

Il était question, à ce titre, de prodiguer des soins, notamment aux malades résidents dans des zones enclavées, à enrichir la formation du personnel médical et paramédical local et à permettre une utilisation optimale des équipements médicaux, a-t-on expliqué de même source.

APS

PRÉVENTION CONTRE LA TOXICOMANIE

Sensibiliser dans les résidences universitaires

Les participants à une journée d'étude sur les préjudices causés par les drogues ont insisté, mardi à Tlemcen, sur la l'importance de la sensibilisation au niveau des résidences universitaires pour permettre aux étudiants de se prémunir contre la toxicomanie.



Le directeur des œuvres sociales de l'université de Tlemcen a souligné que les actions de sensibilisation doivent montrer les préjudices causés par l'usage des drogues sur la santé et la société. La toxicomâine, a ajouté Boukhlilha Farouk, incite aux crimes et conduit à l'inertie des forces juvéniles constituant, de ce fait, un handicap pour la société.

Pour faire face à ce fléau ravageur, la direction des œuvres sociales de l'université de Tlemcen a décidé, selon ses responsables, que le slogan de cette année universitaire soit placé sous le signe «Non à la drogue...Sans elle, ma vie sera meilleure», indiquant que le programme trace comprend plusieurs manifestations sportives et culturelles, outre l'organisation d'une caravane de sensibilisation sur ce sujet au niveau des résidences universitaires.

Le directeur des œuvres sociales de l'université de Tlemcen a souligné que les actions de sensibilisation doivent montrer les préjudices causés par l'usage des drogues sur la santé et la société. La toxicomâine, a ajouté Boukhlilha Farouk, incite aux crimes et conduit à l'inertie des forces juvéniles constituant, de ce fait, un handicap pour la société.

Il a, au passage, appelé à faire la distinction entre les vendeurs de la mort qui méritent une sanction maximale et les consommateurs et les victimes parmi ceux qui ont été floués et qui nécessitent un traitement approprié.

Pour sa part, le représentant du groupement régional de Gendarmerie nationale a indiqué que ses services ont saisi, durant l'année 2015 au niveau de la wilaya de Tlemcen, plus de 33.457 kilos de kif traité, de 10.702 comprimés psychotropes et de 195 grammes de co-caine.

Il a ajouté que les services de la Gendarmerie nationale ont traité, durant la même année, 229 affaires en rapport avec le trafic de drogue impliquant 290 individus. Les participants dont des juristes, des éducateurs, des imams ont, au terme de cette rencontre, insisté sur la nécessité d'une prise de conscience par la société civile et de la conjugaison des efforts au niveau des espaces de jeunes, à travers des programmes ciblés et autres activités ludiques, afin de lutter contre l'oisiveté et la toxicomanie dans laquelle se démèlent de nombreux jeunes.

Cette rencontre a été organisée par la direction des œuvres sociales de la wilaya de Tlemcen en partenariat avec des instances publiques concernées dont les corps de sécurité, les Douanes, la Santé et l'Assemblée populaire de wilaya.

TLEMCEN:

Décès d'une femme suite à une grippe avec complications

Une femme âgée de 39 ans est décédée à l'hôpital universitaire de Tlemcen des suites d'une grippe avec complications, selon un communiqué émanant, mardi, de la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya. Selon le communiqué signé par le DSP, Khelil Mohamed Toufik, cette femme, hospitalisée le 20 février dernier, est décédée dans la nuit de dimanche à lundi suite à une insuffisance respiratoire aigüe après avoir été prise en charge au niveau du service des soins intensifs spécialement mis en place pour les cas de grippe avec complications. L'opération de vaccination contre la grippe saisonnière se poursuit de manière continue au niveau des unités de vaccination de la wilaya, a précisé M. Khelil, ajoutant que le vaccin antigrippal est disponible dans les pharmacies.

TISSEMSILT:

Les travailleurs de «Texalg» revendentiquent une prise en charge de leur situation professionnelle

Plus de 100 travailleurs de l'usine de textile «Algérienne des textiles» (TEXALG) ont observé, mardi, une Journée de grève pour revendiquer une prise en charge de leur situation professionnelle, a-t-on constaté. Les travailleurs interrogés par l'APS réclament le paiement des salaires du mois de janvier et les arrérés à effet rétroactif avec l'annulation de l'article 87 bis. Ils demandent également, dans leurs revendications, l'intégration des contrac-tuels ainsi que l'urgence dans la prise en charge de l'usine qui connaît «une si-

tuation de déterioration» en lien avec le manque de matières premières nécessaires à la production de couvertures. En guise de réponse, le directeur de l'usine, Fawzi Sari a déclaré, à l'APS, que le retard des salaires du mois de janvier est dû à un problème d'ordre technique au niveau central (direction générale), qui sera résolu incessamment. En ce qui concerne les arrérés en rapport avec l'annulation de l'article 87 bis, le même responsable a souligné qu'ils seront réglés en fonction des capacités financières des complexes

algériens du textile. L'usine de Tissemsilt dispose de 62 postes d'emploi au profit de jeunes, engagés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), dont 40 bénéficiaires du contrat-aidé qui seront intégrés au terme de ce contrat de 3 ans renouvelable.

M. Sari a expliqué, d'autre part, que les moyens financiers de cette unité ne permettent en ce moment pas d'acquérir les matières nécessaires à la production de couverture, soulignant que ce problème sera réglé prochainement.

66 kg de cannabis saisis à Alger

Les services de Sécurité de la wilaya d'Alger ont réussi récemment à démanteler un réseau de malfaiteurs composé de 5 trafiquants de drogue et à saisir près de 66 kg de cannabis, a indiqué mardi un communiqué de ces services. «Suite à un appel téléphonique dénonçant un individu qui vendait du cannabis au niveau d'un commerce à Ain Benian, les éléments de la police judiciaire se sont rendus sur place pour procéder à la perquisition des lieux et réussir à récupérer 65,7 kg de cannabis emballés dans des sacs, outre la saisie d'une combinaison de plongée sous-marine et d'un fusil de chasse. Après une enquête approfondie, «quatre autres acolytes ont été identifiés puis arrêtés et déferrés devant la justice». Dans le cadre du plan mis en place par la sûreté de la wilaya d'Alger dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité et de la garan-

tie de la sécurité des citoyens, «plusieurs perquisitions menées au dans certains repaires, de places et de lieux publics par les services de la police judiciaire ont permis la semaine dernière d'arrêter un suspect à la gare routière du Caroubier». «1,4 kg de cannabis ont été trouvés en sa possession», ont-ils précisé. «Suite à une opération effectuée par les éléments de la police au niveau de la Madrague à Ain Benian, trois individus qui étaient à bord d'un véhicule touristique ont été arrêtés avec en leur possession 224 unités de boissons alcoolisées». Par ailleurs, 14.207 contraventions ont été dressées le mois dernier par les services de la police, suite auxquelles il a été procédé au retrait de 4.043 permis de conduire. 82 accidents de la route (dont 36 causés par des conducteurs en état d'ébriété) ont été recensés, faisant 8 morts et 88 blessés.

KHEMIS MILIANA

Deux personnes arrêtées et 788 g de kif saisis

Salim Ben

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la profération des stupéfiants, les éléments de la police de la sûreté de daira de Khemis Miliana ont réussi à mettre la main sur des dealers de kif traité en activité suite à des informations recueillies et une enquête bien menée qui s'est achevée avec l'arrestation de trois individus et la saisie d'une quantité de kif de 788 grammes.

Les deux individus ont été arrêtés au niveau de Haï Essalam dans la nouvelle ville de Khemis Miliana en possession de cette quantité de kif traité placée dans huit plaques et prête à la vente. Les policiers ont réussi leur opération après avoir localisé les dealers et planifié à leur arrestation qui fut réussie. Les deux individus âgés de 27 et 28 ans ont été présentés devant le procureur de Khemis Miliana qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

Deux autres personnes arrêtées avec une quantité de 72,3 grammes du kif

Continuant leur lutte contre la criminalité dans le milieu urbain, les policiers ont arrêté une personne âgée de 43 ans originaire de la ville de Khemis Miliana en possession de 72 gr du kif traité.

Effectivement, au cours de cette semaine les éléments de la BMPJ de la sûreté de daira de Khemis Miliana ont mis la main sur une personne en possession d'une quantité de kif estimé à 34,6 gr et une autre quantité trouvée dans son domicile estimé à 37,7 gr et une somme d'argent représentant le gain produit. Les faits remontent à la fin de la semaine passée, suite d'une opération de surveillance et de suivi de ce dealer, les policiers ont rassemblé leurs informations et tracé une action pour l'arrêter. Au niveau de son quartier Hai Menad, l'individu a été encerclé et arrêté en flagrant délit en possession de cette quantité sous forme de pièces mises en vente. Les enquêtes en cours sur la question ont permis à la police d'identifier une autre personne âgée de 52 ans, qui a été localisée et arrêtée. Après avoir terminé l'enquête, un dossier judiciaire a été formulé contre eux et transféré auprès du procureur qui à son tour a renvoyé le dossier au juge des délit dans le cadre des procédures de comparution immédiate, et un mandat de dépôt a été ordonné à leur encontre.

M'SILA :

Saisie d'alcool à Ain Lahdjel

Les services de la gendarmerie nationale de Sidi Aïssa, une centaine de kilomètres de M'sila ont pu saisir une importante quantité de boissons alcoolisées, estimée à quelque 1944 bouteilles de marques différentes prêtes à être écoulées au niveau de la commune de Ain Lahdjel. C'est suite à des informations que la gendarmerie a pu intercepter un véhicule chargé de ce produit à hauteur de cette commune.

M.B.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

Un mort et sept blessés dans un accident de la circulation à Hammam Biban

Un mort et 7 blessés, à des degrés divers de gravité, ont été déplorés dans un accident de circulation survenu, hier sur l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident a eu lieu aux environs de 10h55 au lieu-dit Hammam Biban, une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Bordj Bou-Arréridj, selon la même source. Le conducteur d'une voiture a fauché, pour des raisons encore indéterminées, un groupe d'ouvriers sur l'autoroute. Les blessés ont été évacués par la Protection civile à l'hôpital Bouzidi-Lakhdar de Bordj Bou-Arréridj et une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

Apple ébauche un compromis sur le cryptage de ses appareils mobiles

Apple s'est dit prêt lundi à soutenir la création d'un groupe d'experts pour évoquer le cryptage de ses appareils mobiles si les autorités américaines mettent fin à leurs efforts pour le forcer à débloquer l'iPhone d'un auteur de l'attentat de San Bernardino. Dans un communiqué publié sur son site internet, le leader technologique a réitéré son opposition aux requêtes des autorités et de la justice lui demandant de fournir une assistance technique à la police fédérale (FBI) dans l'enquête sur la fusillade mortelle de 14 personnes en décembre dernier dans cette ville de Californie, tout en ouvrant la voie à ce compromis. Les enquêteurs veulent pouvoir accéder au contenu de l'iPhone 5c de Sayed Farook, un Américain auteur avec sa femme Tashfeen Malik de cette tuerie de San Bernardino. Selon un sondage Pew publié lundi, une majorité d'Américains penchent en faveur de l'iPhone dans ce cas et appuient la demande de déblocage du téléphone. «La meilleure option pour le gouvernement serait de retirer ses demandes formulées en vertu du «All Writs Act» et de constituer, comme l'ont proposé certains au Congrès, une commission ou un panel d'experts sur le renseignement, les technologies et les libertés civiles pour discuter des implications (de cette mesure, Ndlr) pour les forces de l'ordre, la sécurité nationale, la vie privée et les libertés individuelles», a indiqué le groupe. «Apple participera volontiers à cet effort», a assuré la société. Datant de 1789 et amendé à plusieurs reprises depuis, le «All Writs Act», ou loi sur les mandats, autorise la justice à émettre une injonction «nécessaire ou appropriée» pour aider par exemple des enquêteurs en cas de force majeure et lorsqu'aucun autre outil juridique n'est disponible.

Le conflit entre Apple et la justice américaine suscite la colère des défenseurs des libertés civiles, qui y voient le risque de déclencher une surveillance débridée aux Etats-Unis, déjà secoués ces dernières années par le scandale de l'espionnage de l'Agence américaine de renseignement NSA, ou ailleurs. Mais d'autres accusent à l'inverse Apple d'entrer une enquête vitale en terme de sécurité. Le sondage Pew, réalisé entre jeudi et dimanche avec une marge d'erreur de 3,7 points de pourcentage, reflète ces disparités. Quelque 51% des Américains sont favorables au déblocage du téléphone contre 38% qui s'y opposent, arguant d'un risque pour la sécurité des propriétaires d'iPhone. Les propriétaires de téléphones Apple sont d'ailleurs moins nombreux (47%) que la population globale à appuyer la marque à la pomme dans cette affaire. A l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus sont la tranche d'âge la plus encline (avec 54%) à soutenir le FBI dans sa requête. Céder aux demandes de la justice «créerait un précédent juridique ayant pour conséquence d'étendre les pouvoirs de gouvernement et nous ne savons pas où cela va nous mener», a assuré Apple, affirmant par ailleurs que les enquêteurs avaient commis une erreur de manipulation compliquant désormais l'accès aux données de l'iPhone de Sayed Farook. «Nous avons appris que lorsque l'iPhone de l'assaillant était entre les mains du FBI, le mot de passe associé au téléphone a été changé.

Changer le mot de passe implique que le téléphone ne pouvait plus accéder au service du iCloud», le «nuage» numérique où sont stockées les données des appareils, a souligné Apple.

100.000 réfugiés et migrants arrivés en Europe via la Méditerranée en 2016



Plus de 100.000 réfugiés et migrants sont arrivés depuis janvier 2016 en Europe, en traversant la Méditerranée, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les migrants (OIM). Plus de 102 000 se sont rendus en Grèce et plus de 7 500 en Italie, selon les derniers chiffres publiés par l'OIM. «Nous avons atteint ce chiffre en deux mois», alors qu'en 2015 c'est seulement au début de l'été que la barre des 100.000 avait été dépassée, a souligné un porte-parole de l'organisation, Itay Virirri. Au total, plus d'un million de migrants et réfugiés ont traversé la Méditerranée l'an dernier. Et plus de 410 personnes sont mortes ou sont portées disparues depuis janvier, selon l'OIM (environ 3 700 en 2015). L'écrasante majorité de ceux qui arrivent sont des réfugiés, d'après le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). 44% de ceux qui sont entrés en Grèce cette année sont Syriens, 29% Afghans, 17% Irakiens, 4% Iraniens et 3% Pakistanais. Le pourcentage restant sont des personnes venues d'autres pays, dont le Maroc et la Somalie.

Les personnes qui débarquent sur les côtes italiennes proviennent

en revanche pour la plupart d'Afrique, selon le HCR. Le HCR a par ailleurs publié mardi un sondage effectué parmi 400 Syriens et Afghans arrivés sur les îles grecques durant les deux dernières semaines de janvier. Selon ce sondage, 94% des Syriens interrogés disaient avoir fui le conflit et les violences dans leur pays. 71% des Afghans interrogés ont donné la même réponse. Ce sondage intervient alors que la police grecque a commencé mardi à transférer en car à Athènes des centaines de migrants afghans, bloqués à la frontière gréco-macédonienne après le refus de la Macédoine de les laisser entrer sur son territoire pour continuer leur périple vers l'Europe du nord. La Macédoine autorisait ces derniers mois l'accès aux Syriens, Irakiens et Afghans, mais dimanche elle a décidé d'interdire le passage aux Afghans en imputant la responsabilité de cette décision à ses pays voisins, la Serbie, la Croatie et la Slovénie. «Nous sommes préoccupés», a réagi à Genève une porte-parole du HCR, Karin de Grujil soulignant que le HCR entendait publier une déclaration à ce sujet.

APS

NÉPAL: Les débris de l'avion disparu ont été retrouvés

Les débris d'un avion de ligne porté disparu hier au Népal avec une vingtaine de personnes à bord ont été retrouvés, a annoncé le ministre népalais de l'Aviation.



«Les débris de l'avion, complètement calcinés, ont été retrouvés à Soligohope, dans le district de Myagdi district», a déclaré Aanand Prasad Pokharel, ajoutant que des corps étaient visibles aux alentours.

La compagnie aérienne a revu le nombre de personnes qui se trouvaient à bord, 23 contre 21 annoncées auparavant.

Le contrôle aérien a perdu le contact avec l'avion huit minutes

après son décollage hier matin de la ville de Pokhara, dans l'ouest du Népal.

«Il n'y a plus de communications avec un avion qui a décollé de Pokhara à destination de Jomsom ce matin», avait déclaré Bhim Raj Rai, porte-parole de Tara Air.

Jomsom est une destination himalayenne prisée des amateurs de trek, située à une vingtaine de minutes de vol de Pokhara, à 225 kilomètres à l'ouest de Katmandou.

Le Népal, toujours sous le coup du séisme dévastateur d'avril 2015, a subi plusieurs catastrophes aériennes ces dernières années, qui ont porté des coups à son secteur touristique. La plupart de ces accidents ont été imputés à l'inexpérience des pilotes ainsi qu'à des problèmes de maintenance et de management. En 2013, l'Union européenne avait interdit à toutes les compagnies aériennes népalaises de desservir son territoire.

L'avion disparu pourrait s'être écrasé dans le district de Myagdi

L'avion disparu de la compagnie aérienne népalaise Tara Air qui transportait 23 personnes, dont trois membres d'équipage, pourrait s'être écrasé dans le district de Myagdi, ont rapporté hier des médias. Les autorités népalaises ont annoncé avoir entamé les opérations de recherche d'un avion de la compagnie Tara Airlines, disparu tôt hier.

«Un hélicoptère de l'armée et un hélicoptère de la compagnie Dynasty Air sont déjà partis pour mener ces opérations de recherche», a précisé Raj Rai du service de presse de Tara Airlines.

Des résidents locaux ont indiqué à la police avoir vu des flammes dans la forêt dans la région de Rupse, dans le district de Myagdi, à quelque 300 km

de la capitale. «Nous nous dirigeons vers la région de Rupse suite aux informations des résidents locaux. Nous ne pourrons confirmer ces informations qu'après nous être rendus sur ce site spécifique», a indiqué le commissaire adjoint de police du district de Myagdi, Bishwo Raj Khadka, cité par les médias.

L'appareil, un Twin Otter, assurait la liaison entre Pokhara et Jomsom ce mercredi. Il a perdu le contact avec les autorités aériennes quelques minutes après avoir décollé de l'aéroport à 7h47 heure locale.

Tara Air a indiqué que trois hélicoptères avaient été dépêchés dans le cadre d'une mission de secours aérienne et terrestre, mais que les conditions météorologiques étaient défavorables.

Le bilan des victimes du cyclone Winston aux Fidji grimpe à 42 morts

Le bilan du passage du cyclone Winston sur les îles Fidji, le plus violent de l'histoire de l'archipel, a grimpé à 42 morts, ont annoncé hier les autorités.

Il y a 42 décès confirmés, les secours continuent de déployer des équipes pour venir en aide aux personnes touchées à travers les Fidji», a déclaré Dan Gavidi, le porte-parole du gouvernement, sur Twitter. Selon le responsable de la Croix-Rouge pour le Pacifique, Ahmad Sami, le bilan évolue à mesure que les informations arrivent des localités les

plus reculées. Winston, qui était accompagné de vents soufflant jusqu'à 325 km/h, a rasé dans la nuit du 20 au 21 février de nombreuses maisons, détruit des infrastructures et contraint des habitants terrifiés à se réfugier dans des centres d'évacuation d'urgence.

Il s'agit du seul cyclone de catégorie 5 à avoir jamais touché les Fidji, un archipel mélanésien très dépendant du tourisme, où vivent 900 000 habitants.

L'aide humanitaire afflue sur l'île principale de Viti Levu, mais

certains des villages les plus durement touchés se situent sur des îles reculées où les secouristes n'ont pas encore pu se rendre. Mardi, le Premier ministre Vore Bainimarama a prié les sinistrés de prendre leur mal en patience: «Nous savons dans quelle situation dramatique vous êtes, à quel point c'est traumatisant pour vous et vos familles (...) mais en tant que Premier ministre, je veux que vous sachiez que nous ne nous accorderons pas de repos tant qu'on ne sera pas arrivé jusqu'à vous».

GB: 1 mort et 3 disparus dans l'effondrement d'une centrale thermique désaffectée

Une personne a péri et trois autres sont portées disparues dans l'effondrement d'une centrale thermique désaffectée dans l'Oxfordshire, au sud de l'Angleterre, ont annoncé les pompiers mardi.

Cinq autres personnes ont été hospitalisées suite à cet accident à la «Didcot A Power Station», une centrale thermique au gaz et au charbon qui a fermé en 2013 et qui devait être complètement démolie cette année.

«Je peux confirmer qu'une personne est

morte, que cinq ont été hospitalisées et que trois personnes sont portées disparues», a déclaré Mat Carlile de la brigade locale des sapeurs-pompiers, la Thames Valley Fire Control Service. Une partie de l'ancienne centrale thermique s'est effondrée vers 16h00 GMT dans un énorme nuage de poussière. Selon les premiers éléments de l'enquête, aucune explosion ne s'est produite.

La centrale, qui a été inaugurée en 1970, devait être complètement démo-

lie dans les semaines à venir et des ouvriers étaient en train d'effectuer les derniers préparatifs, selon un responsable syndical, cité par l'agence Press Association. Les trois imposantes tours de refroidissement de la centrale avait été démolies en 2014. Le bâtiment touché est situé juste à côté d'une autre centrale thermique, Didcot B, qui est toujours en activité. Six ambulances et deux hélicoptères médicalisés ont été dépêchés sur place.



LUTTE CONTRE LE VIRUS**ZIKA**

SELON L'OMS

La lutte contre le virus sera «un long chemin»

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Margaret Chan, en visite au Brésil, a prévenu mardi que la lutte contre l'épidémie du virus Zika, qui s'étend en Amérique latine, sera «un long chemin».



«Le virus Zika est très compliqué, très tenace, très difficile, tout comme l'est le moustique Aedes aegypti (un vecteur du virus, ndlr). Nous avons appris les leçons de la dengue et du chikungunya par le passé et nous devons nous attendre à plus de cas, nous devons nous attendre à un long chemin», a-t-elle déclaré après une rencontre avec la présidente brésilienne Dilma Rousseff et plusieurs ministres. Mme Chan est arrivée mardi au Brésil pour une visite de 48 heures, qui la mènera mercredi dans la

ville de Recife (nord). Le Brésil, pays le plus touché, compte déjà plus d'un million et demi de cas du virus Zika depuis 2015, et l'OMS s'attend à une propagation «explosive» dans les Amériques, avec 3 à 4 millions de cas cette année. Début février, l'Organisation avait estimé qu'un possible lien entre Zika et l'explosion des cas de microcéphalie, une grave malformation congénitale, devait être étudié et constituait donc «une urgence de santé publique de portée internationale». Les experts sauront

dans quelques semaines si le virus Zika est une cause de la microcéphalie et du syndrome Guillain-Barré (maladie neurologique qui peut entraîner une paralysie irréversible ou la mort), mais les essais cliniques à grande échelle de vaccins ne devraient pas démarrer avant 18 mois au moins, a récemment prévenu l'OMS. Presque 70 ans après la découverte du virus Zika chez un singe en Ouganda, il n'existe pas de vaccin, ni de traitement spécifique ou de test de diagnostic rapide.

Le Brésil confirme 583 cas de microcéphalie

Un total de 583 nourrissons brésiliens atteints de microcéphalie ont été diagnostiqués depuis octobre 2015, a annoncé mardi le ministère de la Santé de ce pays, qui comptabilise 120 décès dus à ces malformations.

Le Brésil, pays le plus touché par l'épidémie de Zika, maladie transmise par un moustique, enquête par ailleurs sur 4 107 autres cas suspects de microcéphalie, qui s'ajoutent aux 950 cas écartés et aux 583 confirmés, a précisé le ministère de la Santé.

Les dernières données

qui dataient du 17 février faisaient état de 508 cas de microcéphalie (réduction de la taille de la boîte crânienne chez le bébé, née au développement intellectuel) confirmés depuis octobre et de 3 935 cas considérés comme suspects. Début février, l'Organisation mondiale de la Santé avait estimé qu'un possible lien entre Zika et l'explosion des cas de malformations congénitales devait être étudié et constituait donc «une urgence de santé publique de portée internationale».

«Le virus Zika est très compliqué, très tenace,

tout comme l'est le moustique Aedes aegypti (un vecteur du virus, ndlr). Nous avons appris les leçons de la dengue et du chikungunya par le passé et nous devons nous attendre à un long chemin», a déclaré mardi Margaret Chan, la directrice de l'OMS après une rencontre avec la présidente brésilienne Dilma Rousseff et plusieurs ministres. Mme Chan, qui est au Brésil pour une visite de 48 heures, doit se rendre mercredi dans la ville de Recife (nord). Les experts

sauront dans quelques semaines si le virus Zika est une cause de la microcéphalie et du syndrome Guillain-Barré (maladie neurologique qui peut entraîner une paralysie irréversible ou la mort), mais les essais cliniques à grande échelle de vaccins ne devraient pas démarrer avant 18 mois au moins, a récemment prévenu l'OMS.

Presque 70 ans après la découverte du virus Zika chez un singe en Ouganda, il n'existe pas de vaccin, ni de traitement spécifique ou de test de diagnostic rapide.

Les autorités sanitaires américaines enquêtent sur 14 cas d'infection par le virus

Les autorités sanitaires américaines ont lancé une enquête sur quatorze cas d'infection par le virus Zika aux Etats-Unis.

Pour deux de ces cas, il s'agit de femmes dont l'infection a été confirmée et qui n'avaient pas voyagé dans des pays où sevit l'épidémie de Zika.

Le seul facteur de risque connu reste une transmission par voie sexuelle avec leurs partenaires masculins qui, eux, s'étaient rendus dans ces zones, ont expliqué mardi les Centres américains de contrôle et de prévention des ma-

ladies (CDC) dans un communiqué. Ces hommes sont actuellement testés pour déterminer s'ils ont été infectés par le virus Zika.

Pour quatre autres femmes, les résultats préliminaires des tests doivent encore être confirmés et pour huit autres, les examens sont en cours.

Dans tous ces cas, les voyageurs étaient des hommes qui ont fait partie du plus fort des symptômes de l'infection deux semaines avant leurs partenaires féminines.

Les CDC avaient déjà signalé il y a quelques semaines un cas de

possible transmission par voie sexuelle du virus Zika au Texas (sud). Pour l'heure il n'existe pas d'exemple connu de femme ayant transmis ce virus par des rapports sexuels. Hormis la voie sexuelle, le principal mode de transmission du virus reste la piqûre de moustique infecté, rappellent les CDC.

Le virus Zika est soupçonné de provoquer des malformations congénitales chez le foetus quand les femmes enceintes sont infectées. Il s'agit surtout de la microcéphalie, dont les cas ont explosé au Brésil.

VACCINATION EN AFRIQUE : Des progrès mais «beaucoup reste à faire»

L'accès à la vaccination s'est amélioré ces dernières années en Afrique, mais «beaucoup reste à faire», a estimé hier dans un rapport le bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

«La couverture vaccinale s'est considérablement accrue dans presque tous les pays africains au cours des dernières décennies», observe l'OMS, qui prend pour exemple la baisse de la prévalence de la rougeole et de la méningite dans de nombreux pays africains. Mais l'organisation de l'ONU note également que des efforts visant à accroître la couverture vaccinale ont ralenti à travers le continent, où des «engagements supplémentaires sont donc nécessaires».

cours de la mise en œuvre de la Dé-cennie de la vaccination, un programme de la communauté sanitaire mondiale qui a pour but d'étendre l'accès aux vaccins et aux services de vaccination à tous les individus d'ici 2020.

«La couverture vaccinale s'est considérablement accrue dans presque tous les pays africains au cours des dernières décennies», observe l'OMS, qui prend pour exemple la baisse de la prévalence de la rougeole et de la méningite dans de nombreux pays africains. Mais l'organisation de l'ONU note également que des efforts visant à accroître la couverture vaccinale ont ralenti à travers le continent, où des «engagements supplémentaires sont donc nécessaires».

NIGERIA:**6.500 enfants atteints de grave malnutrition enregistrés en 2015 dans le Nord-est**

Près de 6 500 enfants souffrant de graviemalnutrition ont été enregistrés en 2015 dans les camps de déplacés ayant fui les violences du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, a déclaré lundi un responsable médical régional.

«Nous avons répertorié 6 444 cas de malnutrition grave dans les camps de déplacés pendant cette période», a déclaré le directeur du comité pour les soins de santé primaires de l'Etat de Borno, Sule Mele, à la presse. «25 511 autres souffrent de symptômes modérés, et 17 622 enfants ne souffrent pas de malnutrition», a-t-il ajouté.

Plus de 2,6 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur domicile dans le nord-est du Nigeria à cause des violences de Boko Haram, qui ont fait plus de 17 000 morts depuis 2009. Les agences humanitaires ont plusieurs fois tiré la sonnette d'alarme sur la crise qui menace toute cette région, à cause du grand nombre de déplacés et de la pression qui pèse sur les communautés qui les accueillent. Selon M. Mele, 459 enfants âgés d'un à cinq ans sont morts dans les camps, l'année dernière, à la suite notamment de diarrhées, de vomissements ou de la rougeole.

SIDA:
Une protection féminine imprégnée de microbicide réduit de 30% le risque d'infection

Un anneau vaginal contenant un nouveau microbicide permet de réduire d'environ 30% en moyenne le risque d'infection par le virus du sida (VIH) chez les femmes, montrent les résultats de deux essais cliniques publiés lundi. Ces anneaux inspirés de ceux utilisés pour la contraception ou des traitements hormonaux, contiennent l'antiviral expérimental dapivirine qui se diffuse progressivement. Ils doivent être changés tous les mois.

L'usage de ces anneaux présente un intérêt particulier pour les femmes dans les pays en développement où les taux d'infection par le VIH sont élevés, et où elles sont nombreuses à avoir le plus grand mal à persuader les hommes d'utiliser des préservatifs, a expliqué la Dr. Zeda Rosenberg, qui dirige l'International Partnership for Microbicides (IPM) ayant présenté les résultats des études. Au total 4 588 femmes séro-négatives âgées de 18 à 45 ans au Malawi, en Afrique du

Sud, en Ouganda et au Zimbabwe ont participé à ces deux études cliniques de phase 3 appelées «The Ring» et «Aspire», entre 2012 et 2015. Celles qui utilisaient l'anneau vaginal ont réduit leur risque d'infection par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) de 27% à 31% comparativement à celles qui avaient un placebo, a précisé l'IPM. Et les anneaux se sont avérés nettement plus efficaces chez les femmes de plus de 25 ans, chez qui ils ont réduit le risque d'infection de 61% dans l'étude Aspire et de 37% dans la seconde (The Ring). Cette différence s'explique par le fait que les femmes plus âgées utilisent ces anneaux plus régulièrement, notent les chercheurs. «Ces résultats donnent un nouvel espoir à de nombreuses femmes à haut risque d'infection qui ont besoin de davantage d'options pour se protéger efficacement du VIH», a souligné la Dr. Rosenberg.

NUTRITION : POURQUOI BOIRE 1,5 L D'EAU PAR JOUR ?

Notre corps est constitué de 60 % d'eau : chaque cellule de notre organisme est gonflée d'eau. Boire de l'eau régulièrement au fil de la journée permet de favoriser le bon fonctionnement des mécanismes et réparations cellulaires. On vous explique comment.

Une eau minérale est une eau d'origine souterraine qui se caractérise par une pureté originelle et une composition constante en sels minéraux et en oligo-éléments. Elle est reconnue par l'Académie de médecine et le Ministère de la santé comme étant une eau possédant des propriétés favorables à la santé. A l'inverse, une eau de source (qui peut aussi être mise en bouteille) n'est pas tenue à une stabilité de sa composition et ne peut donc bénéficier de propriétés favorables à la santé.

Une eau minérale est par essence riche en minéraux (soit plus de 1 500 mg par litre). Co-existent dans cette eau, le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, le fluor et encore les nitrates les bicarbonates sulfates ou les chlorures. Chacun d'entre eux possède des propriétés bénéfiques sur l'organisme.

Eau minérale : l'importance du calcium

Le calcium de l'eau minérale sera aussi bien absorbé par l'organisme que celui du lait ou celui que vous trouvez dans l'alimentation. Une eau sera dite calcique lorsqu'elle contient au moins 150 mg/l de calcium. La teneur peut être très variable puisque la proportion peut aller jusqu'à 600 mg/l. L'apport nutritionnel conseillé en calcium pour l'adulte est de 900 grammes et de 1000 mg/l pour la femme enceinte ou la jeune maman qui allaite. Donc, un litre d'eau fortement calcique peut

subvenir à 50 % de l'apport nutritionnel selon les besoins.

Quelles sont les propriétés du calcium ?

Le calcium est impliqué dans de nombreuses fonctions de l'organisme. Chez l'adulte, il y a chaque jour destruction du tissu osseux. Le calcium ingéré permet de rétablir l'équilibre entre destruction et construction. C'est l'entretien du capital osseux.

Il agit aussi sur la transmission de l'flux nerveux et la construction musculaire, sur la coagulation sanguine et la constitution des dents. Enfin, les experts ont également noté l'importance du calcium pour celles qui veulent suivre un régime.

Eau minérale : buvez avant d'avoir soif

Le corps perd chaque jour des quantités importantes d'eau. Les urines représentent de 1 à 1,5 litre de ces sorties, la respiration 0,5 litre, la perspiration 0,5 litre et la transpiration de 0,5 à 10 litres selon le degré et l'intensité d'effort fourni. Au total, la perte quotidienne est supérieure à 2,5 litres. Parmi les entrées, on estime que les aliments apportent entre 0,5 et 1 litre d'eau par jour (particulièrement les fruits et légumes constitués de 90 % d'eau). Le corps n'ayant pas la capacité de stocker de l'eau, il est nécessaire de compenser le déficit entre sorties et entrées en buvant 1 litre et demi.

« Un verre d'eau toutes les



heures, c'est ce que le corps perd au-delà de 20 degrés » affirme le docteur Christian Recchia, médecin, nutritionniste et secrétaire général du Comité Alimentation-Santé à l'Institut du cœur.

L'hydratation doit se faire tout au long de la journée. La soif est un signal qu'il faut immédiatement respecter en buvant un verre d'eau de 300 ml.

Avant et surtout après le sport

L'eau a une fonction thermorégulatrice qui est essentielle lors d'une activité physique. Par la su-

dation, le corps évite une hausse de sa température. Perdre ne serait-ce qu'à 2 % de poids corporel en eau aura des répercussions sur les performances mentales et donc l'habileté sportive. Ainsi, la concentration, la vigilance, la mémoire sont moins satisfaisantes en situation de déficience hydrique.

L'hydratation agit aussi sur les performances physiques. Ainsi, un niveau de déshydratation supérieure à 2 % de perte du poids corporel diminue de manière significative l'endurance. C'est d'autant plus vrai que la température ambiante est élevée.

A savoir

L'eau gazeuse contient des bicarbonates qui ont un effet bénéfique en neutralisant les effets de l'acide lactique.

Il faut boire de l'eau avant, pendant et surtout ne pas oublier de boire après l'effort, peut-être le moment le plus important. Une soif exprimée dès le matin doit être pour vous un signe d'alerte. Elle correspond à une perte hydrique de l'ordre de 3 %. Les conséquences ? Fracture métabolique, diminution des capacités musculaires, risques de tendinite.

MAL DE TÊTE : BOIRE DE L'EAU, LA SOLUTION ?



Boire 7 verres d'eau par jour suffirait à soulager la douleur des personnes sujettes aux maux de tête, selon une étude hollandaise.

De l'eau, mieux que du paracétamol contre la migraine ? C'est ce que préconisent des chercheurs de l'université de Maastricht aux Pays-Bas dans la revue Family Practice. Selon eux, boire régulièrement de l'eau permet de réduire l'intensité des maux de têtes et migraines, réduisant en contrepartie le besoin de prendre des comprimés pour les soulager.

Sept verres d'eau bus dans la journée seraient efficaces contre les maux de tête, préconisent les scientifiques. Une quantité suffisante pour pouvoir atténuer la douleur et améliorer le quotidien des patients

qui souffrent régulièrement de ces céphalées.

Pour lancer leur étude, les scientifiques se sont basés sur le cas d'un patient soigné en 2005 pour des problèmes de vessie. En effet, ce patient à qui on avait dit de boire beaucoup d'eau a vu ses migraines s'estomper.

Intrigués par cet exemple, les chercheurs ont recruté 100 volontaires souffrant de maux de tête sévères ou légers. Les chercheurs leur ont donné des conseils pour réduire leur céphalée. Par exemple ils leur ont dit de diminuer le stress, d'avoir un meilleur sommeil ou d'éviter la caféine. Mais la moitié des patients ont bu 1,5 litres d'eau par jour pendant 3 mois, en plus de leur consommation de liquide journalière.

A la fin de l'expérience, les patients ont rempli un questionnaire pour évaluer leur état. Les réponses montrent que ceux qui ont un apport d'eau supplémentaire ont vu leur état s'améliorer de façon plus importante que les autres. Des résultats encourageants pour les auteurs de l'étude qui jugent "raisonnable de recommander [aux personnes souffrant de maux de tête] de boire plus d'eau pendant une courte période pour voir s'ils ressentent un mieux-être". Les plus dubitatifs peuvent essayer d'autres astuces pour se débarrasser de leur mal de tête. Notamment faire régulièrement du sport, pratiquer le yoga des doigts ou se faire des mouvements d'automassages.

Bien s'hydrater permet de mieux supporter la douleur

Être déshydraté aggraverait les sensations de douleur et pourrait même entraîner l'efficacité de certains médicaments antalgiques ou des thérapies cognitivo-comportementales. Et si pour apaiser une douleur, vous commenciez par... boire de l'eau ? Des chercheurs en médecine du sport, en nutrition et en psychologie de l'université de Massey (Nouvelle-Zélande) publient dans la revue *Psychophysiology* une étude sur l'impact d'une hydratation insuffisante sur les douleurs chroniques. Pour réaliser ces travaux, les chercheurs ont soumis 17 hommes en bonne santé, âgés de 22 à 32 ans, à une déshydratation de 24 heures, à deux reprises. La première fois, les participants n'ont pas changé leur habitude alimentaire ni leur hydratation. Mais la seconde fois, ils ont mangé de la même manière et consommé la même quantité de café, mais ont restreint leur consommation d'eau.

À la fin de ces deux journées, ces volontaires se sont prêtés à un test de résistance à la douleur : leurs pieds étaient placés dans une bassine d'eau froide, entre 0 et 3°C, pendant maximum quatre minutes. Les scientifiques ont alors relevé plusieurs mesures physiologiques comme le statut hydrique, le seuil de résistance à la douleur et les activités respiratoires et cardiaques. Les conclusions des chercheurs montrent que moins on s'hydrate, plus on souffre : dans cette expérience, la déshydratation amplifiait la douleur due au froid. Conséquence : les sujets ne parvenaient pas à garder leurs pieds dans l'eau froide aussi longtemps qu'avec une bonne hydratation, et ils présentaient une hyperventilation, une augmentation du rythme respiratoire et une réduction de l'apport sanguin au cœur.

Attention à la déshydratation du matin

"Si vous êtes dans une situation où la sensation de douleur chronique est forte, comme en cas d'arthrose, de cancer, de troubles musculo-squelettiques ou de migraines, [...] et si la déshydratation augmente votre niveau de douleur, ce n'a pas de sens" avertit le docteur Toby Mündel, co-auteur de cette étude, dans un communiqué de l'université de Massey. "Des traitements communs tels que les analgésiques ou les thérapies cognitivo-comportementales pourraient être moins efficaces en cas de déshydratation" ajoute-t-il.

Or la déshydratation peut survenir plus vite qu'on ne le pense : "Tout le monde l'a déjà expérimenté. Vous vous réveillez en retard, pressé par le travail, vous sautez le petit-déjeuner et jusqu'au déjeuner vous n'absorbez que votre café de la matinée. Alors, entre le dîner de la veille et votre déjeuner, environ 17 heures se sont écoulées et vous n'avez consommé que 300 ridicules millilitres de liquides au lieu du bon litre recommandé !" met en garde le docteur Mündel. Même si vous n'avez pas le temps de prendre un petit-déjeuner, pensez donc à bien vous hydrater tout au long de la matinée.

LA POLLUTION FAVORISERAIT L'OBÉSITÉ

L'exposition aux particules fines de la pollution augmenterait le risque d'obésité, de diabète et de cholestérol élevé.

La pollution serait un facteur de risque de l'obésité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Faseb Journal*. Des résultats obtenus sur des rats.

Les études scientifiques se suivent pour rappeler que la pollution est aujourd'hui un problème de santé publique. Elle provoque des irritations des voies respiratoires, favoriseraient les risques d'infarctus, les cancers, les cardiopathies, les maladies respiratoires, mais aussi les malformations fetales et les mutations génétiques. Cette nouvelle étude nous révèle que l'exposition à l'air pollué augmente le risque d'obésité.

Les chercheurs de l'université de Duke (Etats-Unis) ont réalisé une expérience avec des rats. Ils ont soumis des rattes enceintes et leurs petits ou dans une cage exposée directement à l'air pollué de Pékin (Chine), ou dans une enceinte protégée par un filtre qui limitait l'exposition aux particules fines de la pollution.

La pollution un enjeu de santé publique

Les résultats de l'étude ont montré qu'après 19 jours d'exposition à la pollution, les poumons et le foie des rattes se sont enflammés, leur taux de cholestérol avait augmenté de 50% et celui des tri-



glycérides de 46%. Les scientifiques ont aussi constaté que leur résistance à l'insuline, un facteur de risque du diabète de type 2, dépassait celle des animaux qui respirent un air filtré.

Ces phénomènes se sont aggravés au bout de 8 semaines d'exposition. En effet, les rongeurs, mâles et femelles, ont vu leur

poids corporel respectivement plus élevé de 10 et 18% que le groupe témoin.

Cette étude confirme les conclusions d'une précédente étude de l'Université de Southern California publiée dans la revue scientifique *Environmental Health Perspectives* qui révélait que l'exposition prématiale et pen-

dant l'enfance à la pollution de l'air favorisait un indice de masse corporelle (IMC) élevé et l'obésité.

En 2012, l'Organisation mondiale de la Santé avait estimé que cette pollution était responsable de 4,3 millions de décès. Les chercheurs estiment qu'elle pourrait atteindre en réalité 2,8 milliards de personnes dans le monde.

DEUX TASSES DE CAFÉ PAR JOUR RÉDUIRAIENT LE RISQUE DE CIRRHOSE DU FOIE

Le risque de souffrir d'une cirrhose du foie serait réduit de 44% lorsqu'on consomme au moins deux tasses de café par jour, selon les chercheurs de l'Université de Southampton, en Grande-Bretagne. Des chercheurs britanniques de l'Université de Southampton ont rassemblé les données de neuf études publiées antérieurement et portant sur un nombre total de 430 000 participants et ont constaté que boire deux tasses de café par jour était lié à un risque réduit de 44% de développer une cirrhose du foie. Sur ce grand nombre de participants, 1 990 étaient atteints de cirrhose du foie. "La cirrhose est potentiellement mortelle et il n'y a pas de traitement en tant que tel", a déclaré le Dr Oliver Kennedy, principal auteur de l'étude. "Par conséquent, les conclusions de cette étude en matière de prévention du

risque ne sont pas négligeables".

Comparativement à l'absence de consommation de café, les chercheurs ont estimé qu'une tasse par jour était liée à un risque réduit de 22%. Avec deux tasses, le risque chute de près de 44%, avec trois tasses, il chute de 57% et de 65% pour quatre tasses. Cette étude vient d'être publiée dans la revue *Alimentary pharmacology and therapeutics*. Plus d'un million de personnes meurent chaque année dans le monde d'une cirrhose du foie. La maladie peut être causée par une consommation excessive d'alcool, des troubles immunitaires, par une hépatite ou une maladie du foie. "Le café est un mélange complexe contenant des centaines de composés chimiques, et on ne sait pour l'instant quel composé est chargé de protéger le foie" ajoute le médecin.



LE STRESS DU PÈRE AUGMENTERAIT LE RISQUE DE DIABÈTE CHEZ L'ENFANT

Pour limiter le risque de diabète chez les enfants, il serait nécessaire de réduire le stress chez les futurs papas.

Le stress modifierait la qualité du sperme, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Cell Metabolism*. Le gène du diabète *Sfmbt2* serait modifié dans le sperme par un taux élevé de glucocorticoïde produit par le stress. Ce qui favoriserait le

développement du diabète chez les enfants. Des conclusions obtenues sur des souris. Le stress nuit à la santé et augmenterait les risques d'infertilité, selon une étude menée par l'Université de Columbia (New-York). Elle dévoilait que le stress dû au travail ou aux préoccupations sur la reproduction, entraîne une diminution des niveaux de testostérone. Le chômage a un impact encore plus fort. Il réduit la qualité

et la quantité du sperme. Et, quand les spermatozoïdes sont plus lents et plus faibles, ils ont plus de difficulté à féconder l'ovule. Il serait aussi, quand il est détecté chez l'homme, un facteur de risque de diabète pour les enfants.

Les chercheurs de la Medical School de Shanghai (Chine) ont étudié des rongeurs mâles en état de stress. Ils ont enfermé les cobayes dans des toutes petites cages pour

les angoisser et provoquer chez eux une production de glucocorticoïde. Puis, ils ont accouplé ces rongeurs à des femelles non stressées.

Les conclusions de l'étude ont montré que le stress chez le mâle favoriseraient le diabète chez les bébés. En effet, les scientifiques ont observé que le stress altère le gène *Sfmbt2* dans le sperme et augmente le risque de développer un diabète chez les enfants.

SOUUDAN

Le président sud-africain ordonne le retrait de ses troupes du Darfour



Le président sud-africain Jacob Zuma a déclaré hier avoir donné l'ordre de fin de mission pour les membres de la Défense nationale sud-africaine (SANDF) au Darfour, au Soudan. Cet ordre entrera en vigueur à partir du 1er avril, a ajouté le président.

M. Zuma a exprimé ses remerciements à tous les membres de la SANDF pour leur participation à la restauration de la paix au Darfour. L'Afrique du Sud a envoyé en 2008 des troupes de maintien de la paix au Darfour pour rejoindre l'Opération hybride Union africaine/Nations Unies au Darfour (MINUAD). M. Zuma a ordonné le retrait du contingent sud-africain du Soudan après le rétablissement de la paix locale.

MALI

3 militaires maliens tués dans une attaque terroriste dans le Nord



Trois militaires maliens ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi dans une attaque terroriste dans une localité de la région de Tombouctou, dans le nord du Mali, a indiqué une source militaire malienne.

«Des terroristes ont attaqué dans la nuit de mardi à mercredi un poste de l'armée malienne à Léré (au sud-ouest de Tombouctou). Nous avons perdu trois hommes», a affirmé cette source militaire, citée par l'AFP. «Deux terroristes ont été blessés et ramenés par leurs compagnons», a-t-elle précisé, sans plus de détails.

Deux habitants à Léré cités par des médias ont confirmé l'attaque.

Les manifestations pacifiques sahraouies font face à l'intolérance, la répression et les obstacles marocains

SAHARA OCCIDENTAL

L'envoyé onusien pour le Sahara occidental au Maroc dans le cadre de sa tournée dans la région

L'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, est arrivé à Rabat où il a rencontré mardi le ministre délégué marocain auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Nacer Bourita, rapportent des sources de presse.

Hier, M. Ross devait s'entretenir avec le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar, précisent les mêmes sources.

Lors de sa tournée dans la région, Ross s'était rendu en Algérie et a été reçu par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdellkader Messahel.

L'entretien Ross-Lamamra a porté sur la question du Sahara Occidental et les perspectives de son règlement, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères qui souligne que les deux parties «avaient abordé aussi les préparatifs de la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en Algérie prévue les 6 et 7 mars prochains».

«La situation dans la région, en Afrique et au Moyen-Orient ainsi que la question du terrorisme et toutes les menaces qu'il fait peser sur la paix et la sécurité internationales» seront au programme de cette visite, ajoute la même source.

A cette occasion, M. Messahel a réitéré le «soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel visant à relancer le processus de règlement politique de la question du Sahara occidental».

Dans le cadre de la même tournée, M. Ross s'était rendu en Espagne où il avait reçu des garanties quant à la poursuite par les autorités espagnoles



de leur appui aux efforts onusiens pour trouver une solution pacifique juste et durable à la question sahraouie susceptible de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté et à l'autodétermination.

«L'Espagne soutient les efforts internationaux visant à trouver une solution politique juste et durable (...) qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», avait affirmé le secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères, Ignacio Ibanez, a rapporté l'Agence de presse sahraouie.

«L'Espagne continuera d'apporter son soutien aux efforts de l'ONU et à son envoyé personnel pour le Sahara occidental afin de parvenir à une solution favorisant l'accès du peuple sahraoui à son droit à la liberté et à l'autodétermination», a affirmé le ministère espagnol cité par SPS.

Les militants sahraouis cibles de la répression marocaine en 2015

Les militants sahraouis des droits de l'Homme ont continué d'être la «cible de la répression» durant l'année 2015, par les autorités marocaines qui ont «souvent utilisé une force excessive», a affirmé le rapport 2015/2016 d'Amnesty International, rendu public hier.

«Les militants sahraouis qui prônaient l'autodétermination du Sahara occidental et dénonçaient les atteintes aux droits humains continuaient d'être la cible de la répression par le Maroc», a rapporté l'ONG. Pour preuve, Amnesty International souligne que les autorités marocaines ont «dispersé les manifestations, en utilisant souvent une force excessive, et ont engagé des poursuites pénales contre les protestataires». Le rapport indique, à cet égard, que des prisonniers sahraouis ont observé des grèves de la faim pour protester contre la torture et les mauvais traitements.

Il est également relevé que les autorités marocaines ont «restreint l'accès au Sahara Occidental occupé des journalistes, défenseurs des droits humains et militants étrangers» et que «certains se sont vu refuser l'entrée sur le territoire et d'autres ont été expulsés». Par ailleurs, le rapport note que plus de deux ans après son arrestation, Mbarek Daoudi, un ancien soldat militant du combat pour l'autodétermination du Sahara occidental, a été condamné à une peine de cinq ans d'emprisonnement pour «possession de munitions sans permis et tentative de fabrication d'arme».

Les manifestations pacifiques sahraouies font face à l'intolérance, la répression et les obstacles marocains

Dans une déclaration en marge de la conférence consacrée à la présentation du rapport d'AI comptant pour la période 2015/2016, Mme Rached a relevé l'intolérance, la répression et les obstacles marocains contre les Sahraouis.

Elle a également parlé de violence faite par les forces marocaines contre

Des chefs d'accusation «apparemment motivés par des considérations politiques», relève l'organisation. Amnesty rappelle qu'après son arrestation en septembre 2013, les policiers qui l'interrogeaient l'avaient «contraint sous la torture à signer une déclaration le mettant en cause». Le cas de Hamza Ljoumou, condamné en décembre à deux ans d'emprisonnement après avoir participé à une manifestation en faveur de l'autodétermination en 2013, a également été cité.

Amnesty rapporte que ce militant sahraoui a déclaré que des policiers l'avaient torturé pendant sa garde à vue et l'avaient forcé à signer un procès-verbal d'interrogatoire qu'il n'avait pas été autorisé à lire.

D'autres victimes de «violations graves» des droits de l'homme ont été mentionnées dans le rapport, de même que les «restrictions» imposées à des organisations Sahraouies des droits de l'homme, à l'image de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH).

L'ONG a en outre relevé qu'en avril, le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé pour un an le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), mais «une fois encore sans y ajouter de mécanisme de surveillance de la situation des droits humains».

Les manifestations pacifiques des défenseurs des droits humains, de ceux qui font campagne pour l'autodétermination, et ceux qui manifestent pacifiquement pour d'autres causes, comme l'emploi par exemple. «Plusieurs manifestants pacifiques sahraouis se voient faire l'objet de poursuites judiciaires, d'arrestations, l'utilisation excessive de la force», a-t-elle regretté. Elle a donné en exemple le cas de la présidente de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH) qui a été interdite de voyage lorsqu'elle

devait participer à Genève et en Europe à des activités de plaidoyer sur les droits humains. La répression marocaine contre les Sahraouis s'exerce également à travers des poursuites judiciaires, a observé Mme Rached, qui a expliqué que la justice marocaine «permet des procès inéquitables, des procès fait sur la base d'aveux sous la torture» et devient ainsi «un moyen de répression». Elle a également regretté que les défenseurs sahraouis des droits de l'homme se voient refusé leur liberté de rassemblement et d'expression.

DROITS-HOMME

Les nouvelles crises dans le monde et la persistance des anciennes, signe de l'inefficacité du droit international

Le déclenchement d'un nombre important de nouvelles crises dans le monde, et la persistance d'anciens conflits, est un signe de l'inefficacité du système et du droit internationaux, a affirmé à Londres l'ONG Amnesty International (AI).

Le rapport 2015/16 d'AI, présenté lors d'une conférence de presse animée par le secrétaire général de l'organisation et les directeurs des régions, a souligné «l'absence de capacité et de volonté politiques» de mettre fin aux conflits, et la défaillance du système mondial, dans la gestion des crises.

AI a tiré la sonnette d'alarme sur l'imprévisibilité et l'impunité qui «gagnent du terrain d'une manière alarmante», soulignant que l'année 2015 a démontré, entre autres, «l'inefficacité» du système international à résoudre la crise syrienne et à prendre en charge les déplacements massifs de ses populations.

Il est souligné que le nombre des personnes déplacées et réfugiées à travers le monde n'a jamais été aussi important depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Une situation due en partie au conflit armé qui persiste en Syrie, pays dont plus de la moitié de la population est aujourd'hui déplacée à l'intérieur des frontières ou réfugiée à l'étranger, note le rapport. «A ce jour, les tentatives de résolution du conflit n'ont fait que mettre en évidence les divisions, à l'échelle mondiale et régionale», affirme AI.

Selon cette organisation, le conflit syrien est devenu «emblématique de la défaillance du système de protection des civils menacés, et plus largement de l'incapacité des institutions à faire respecter le droit international». La crise syrienne a «montré au fil des ans à quel point les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU peuvent favoriser l'impunité», a-t-elle dit.

En utilisant leur veto, ils «bloquent des mesures crédibles et proportionnées visant à mettre un terme aux crimes de guerre et aux crimes



contre l'humanité, et faire obstacle à l'obligation de rendre des comptes pour ces crimes», note le rapport. AI rapporte aussi que la situation «catastrophique» des droits humains en Syrie a mis en évidence la faiblesse des systèmes de protection des civils en période de conflit armé.

Les attentats terroristes partout dans le monde, sont, selon l'organisation, les «résultats de plusieurs décennies de commerce irresponsable des armes, et les conséquences meurtrières de ce commerce sur les civils».

Le secrétaire général d'AI, Salil Shetty a regretté que des pays préfèrent se «chamailler» à propos de la protection des frontières et de la «gestion des migrations» plutôt que de prendre des mesures concrètes pour sauver des vies.

Par ailleurs, AI a noté que durant l'année 2015, des conflits armés ont continué de faire rage dans d'autres pays, tels que l'Afghanistan, l'Irak, la

Libye, le Pakistan et le Yémen. Dans les territoires palestiniens occupés, tout comme en Ukraine, les conflits ont continué de faire des victimes parmi les civils, et le droit international relatif aux droits humains et le droit international humanitaire a été bafoué, souligne le document.

Dans les Amériques, la violence a continué de menacer les droits humains et les institutions dans des pays comme le Brésil, le Mexique et le Venezuela, est-il noté. En relevant le niveau «catastrophique» des atteintes aux droits de l'homme, l'organisation s'est demandée si le système juridique international et les institutions mondiales sont à la hauteur de la tâche urgente que représente la protection des droits humains.

«Les failles de ce système n'ont jamais été aussi flagrantes qu'aujourd'hui», relève le rapport qui estime que le système international de protection des droits humains a lui-même «besoin d'être protégé».

SYRIE

Poutine s'entretient avec le roi d'Arabie saoudite et le président iranien

Le président russe Vladimir Poutine s'est entretenu hier du cessez-le-feu prévu en Syrie avec le roi Salman d'Arabie saoudite et avec son homologue iranien Hassan Rohani. «Le roi d'Arabie saoudite a salué l'accord conclu» sur le cessez-le-feu, a déclaré le Kremlin dans un communiqué. MM. Rohani et Poutine ont de leur côté rappelé «l'importance du travail commun effectué par la Russie et l'Iran dans le règlement de la crise syrienne, notamment dans la lutte implacable contre l'organisation Etat islamique (EI, Daech), contre le Front al-Nosra et contre les autres organisations terroristes placées sur la liste noire du Conseil de sécurité de l'ONU», selon la même source. Des Etats-Unis et la Russie se sont mis d'accord la semaine

passée sur une trêve en Syrie qui prévoit un cessez-le-feu dans le pays à partir du 27 février prochain. Le plan de règlement de la situation en Syrie concerne tous les groupes qui acceptent ses modalités sauf les terroristes de l'organisation Daech, et du Front al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda). Il exclut également des organisations classées «terroristes» par le Conseil de sécurité de l'ONU et non identifiées dans le texte.

Le 18 décembre 2015, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté à l'unanimité la résolution 2254, incluant une «feuille de route pour un processus de paix en Syrie et établissant un calendrier» pour des pourparlers entre les parties.

SYRIE

Le président al-Assad confirme que Damas «est prêt» à respecter le cessez-le-feu

Le président syrien Bachar al-Assad a assuré à son homologue russe Vladimir Poutine qu'il était «prêt à respecter le projet d'accord américano-russe de cessez-le-feu entre le pouvoir et l'opposition en Syrie», a annoncé le Kremlin hier. Bachar al-Assad «a notamment confirmé que le gouvernement syrien était prêt à contribuer à la mise en oeuvre du cessez-le-feu», a précisé le

Kremlin dans un communiqué publié après un entretien téléphonique des deux dirigeants. Damas a déjà donné son accord mardi au projet américano-russe de cessez-le-feu en Syrie, mais qu'il poursuivrait ses «opérations militaires pour lutter contre le terrorisme de Daech (l'organisation auto-proclamée Etat islamique, EI), le Front Al-Nosra et les autres groupes terroristes

qui leur sont liés». Les Etats-Unis et la Russie se sont mis d'accord la semaine passée sur une trêve en Syrie qui prévoit un cessez-le-feu dans le pays à partir du 27 février prochain. Le plan de règlement de la situation en Syrie concerne tous les groupes qui acceptent ses modalités sauf les terroristes de l'organisation Daech, et du Front al-Nosra (branche syrienne d'Al-

Qaïda). Il exclut également des organisations classées «terroristes» par le Conseil de sécurité de l'ONU et non identifiées dans le texte. Le 18 décembre 2015, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté à l'unanimité la résolution 2254, incluant une «feuille de route pour un processus de paix en Syrie et établissant un calendrier» pour des pourparlers entre les parties.

IRAN

Les Iraniens votent demain pour renouveler les membres du Parlement et de l'Assemblée des experts

Près de 55 millions d'iraniens sont appelés à voter demain pour renouveler les 290 députés du Parlement et les 88 membres de l'Assemblée des experts, deux instances actuellement dominées par les conservateurs.

Au cours de ces premières élections depuis l'accord nucléaire de juillet 2015, les iraniens auront à choisir parmi plus de 6.000 candidats - dont 586 femmes - pour renouveler les 290 membres du Parlement et parmi 161 pour les 88 membres de l'Assemblée des experts.

Les résultats des petites circonscriptions et des villes de province seront annoncés dans les 24h, mais pour la capitale Téhéran il faudra attendre trois jours, a-t-on indiqué.

Cette double élection intervient six semaines après la levée de la plupart des sanctions internationales contre Téhéran, rendue possible par la conclusion le 14 juillet 2015 d'un accord entre l'Iran et les grandes puissances sur le programme nucléaire iranien, après deux ans d'âpres négociations.

Elu en 2013, le président Hassan Rohani mise sur cette avancée majeure pour inverser la tendance en faveur de ses soutiens réformateurs et modérés, en particulier au Parlement. Cela l'aiderait, en partie grâce aux investissements étrangers attendus, à mettre en place une politique de réformes économiques et sociales avant la fin de son premier mandat en 2017, a-t-on estimé.

CUBA

Décès de Ramon Castro, frère aîné de Fidel et Raul



Le frère aîné de Fidel et Raul Castro, Ramon Castro, est décédé mardi à l'âge de 91 ans, a annoncé la Télévision d'Etat sans préciser les causes du décès.

Surnommé «Mongo» par les Cubains, Ramon était le deuxième des sept membres de la fratrie Castro et l'aîné des trois frères, âgé de deux ans de plus que Fidel et sept de plus que l'actuel président Cubain Raul Castro.

À la différence de ses deux frères cadets, Ramon Castro n'a jamais montré beaucoup d'intérêt pour la chose politique et il s'est consacré dans sa jeunesse aux études d'agronomie avant de reprendre la gestion de la ferme familiale à Biran, dans la province de Holguin (est).

Au lendemain de la révolution castriste, Ramon Castro participa à la conception des réformes agricoles, en particulier dans le secteur de l'élevage, dont il devint un expert respecté.

«Je ne ressemble pas à Fidel, c'est lui qui me ressemble puisque je suis le plus vieux», aimait-il souvent plaisanter. Ramon est le second de la fratrie Castro à disparaître après l'aînée Angela, décédée en 2012 à l'âge de 88 ans.

APS

Deux artistes algériens exposent à la 11^e Foire internationale d'art contemporain de Madrid

Les peintres algériens Adlane Samet et Yasser Ameur participent à la 11^e Foire internationale d'art contemporain de Madrid depuis hier dans la capitale espagnole, annonce-t-on sur le site Internet de la manifestation.



Les œuvres des ces jeunes artistes contemporains seront exposées aux côtés de deux autres peintres, de Géorgie et d'Espagne, parrainés par la galerie française «Norty-Paris Mécénat». Né en 1989 à Alger, Adlane Samet est diplômé de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger. Il compte à son actif plusieurs expositions collectives en Algérie et en Europe.

Ses tableaux qui mêlent l'expressionnisme brut et enfantin à un univers mythique sont, par ailleurs, actuellement exposés à l'espace d'art contemporain d'El Achour (Alger). Connus dans le milieu artistique algé-

rien sous le pseudonyme de «L'homme jaune» en référence à la couleur des personnages de ses toiles. Yasser Ameur, 28 ans, est diplômé de l'École régionale des Beaux-arts de Mostaganem. Très populaire sur les réseaux sociaux, notamment pour son travail de «Street art», Yasser Ameur se distingue par une œuvre qui mêle détournement d'images et satyre socio-politique. Organisée jusqu'au 28 février, la 11^e Foire internationale d'art contemporain de Madrid regroupe 46 galeries d'Europe, d'Amérique Latine et d'Asie qui parraissent pas moins de 200 artistes contemporains du monde entier.

De nombreux projets réceptionnés à la clôture de «Constantine capitale de la culture arabe 2015»



Des projets relevant de divers secteurs seront réceptionnés à l'occasion de la clôture de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», prévue le 16 avril 2016, a indiqué mardi le wali, Hocine Ouadah.

Ce responsable qui s'exprimait à l'issue d'une visite au cours de laquelle il avait inspecté plusieurs projets de développement local, a affirmé qu'une «multitude de projets liés aux secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports, de la santé, des travaux publics et des transports seront réceptionnés à Constantine d'ici au 16 avril 2016».

S'agissant des infrastructures culturelles, il sera procédé à la réception des de cinq (5)

annexes de la maison de la culture, de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara et des travaux de réhabilitation de la Médersa et du centre des arts, a annoncé M. Ouadah, faisant part de l'impact de ces projets dans l'épanouissement de la vie culturelle» dans la ville du Vieux Rocher.

De même qu'une «importante partie» du parc citadin de la cité Rahmani-Achour (ex-Bardo) sera réceptionnée à l'occasion de la clôture de la manifestation

Constantine capitale de la culture arabe, a encore assuré le wali, annonçant qu'un nouveau parc citadin sera «incessamment» lancé en travaux à la cité Zouaghi, sur les hauteurs de la ville.

Des salles de sport, des

salles polyvalentes et de petits stades seront également opérationnels, vers le 16 avril prochain, dans plusieurs communes de la wilaya, a également fait savoir M. Ouadah, ajoutant qu'il sera aussi procédé, en plus de l'hôpital, à la mise en service de l'accès sud du pont Salah-Bey, d'une trémie et de deux échangeurs réalisés dans le cadre du doublement de la RN 20, entre El Khroub et Ain Abid.

Le wali a conclu en affirmant qu'un «important lot de logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans le cadre des festivités de clôture de la grande manifestation culturelle arborée, une année durant, par la ville de Constantine

Fi rassi rond-point de Hassen Ferhani sera projeté au Festival du cinéma de Qumra

Le film documentaire «*Fi rassi rond-point*» (Dans ma tête un rond-point) du réalisateur algérien Hassen Ferhani sera projeté au 2^e Festival du cinéma de Qumra prévu du 4 au 8 mars à Doha (Quatar), ont indiqué les organisateurs du festival.

Ce long métrage sera présenté dans la section «Nouvelles voix du cinéma» aux côtés d'autres œuvres, dont *Waves '98* (Liban-Quatar 2015) d'Ely Dagher, lauréat de la Palme d'or du court métrage au 68^e Festival de Cannes.

Réalisé en 2015, ce documentaire donne en 100 mn, un aperçu sur les abattoirs d'Alger, un espace à la fois lugubre et vital où tra-

vaillent à huis clos des hommes, au rythme de leurs tâches quotidiennes. En compétition dans nombreuses manifestations internationales, le documentaire a remporté récemment le Grand Prix du 7^e Festival «Filmer le travail» à Poitiers (centre-ouest de la France). Il avait été également sacré meilleur documentaire du 6^e Festival international du cinéma d'Alger. L'édition 2016 du Festival de Qumra, une manifestation cinématographique non compétitive, comprend également un espace dédié à l'«expérience cinématographique interactives» qui met en avant de nouvelles visions dans le 7^e art.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BORDJ MENAÏEL
COMMUNE DE ZEMMOURI

RESILIATION DE MARCHE

N° 01/2014

En application de décret présidentiel N° 236/10/2010 modifié et complété portant

Réglementation des marchés publics notamment l'article 112 :

- Vue le retard considérable enregistré au niveau des travaux d'achèvement

Siège APC de zemmouri .

- Vue la mise en demeure de N° 3181/2015du 09/12/2015 apparue dans les journaux

EL CHABAB EL JADID et DK NEWS , en vue de redémarrer les travaux dans un délai

De 08 jours .

- Vue le non respect la mise en demeure par L'entreprise *Khalafat Rabah*

sise a Rue Mohamed Khmisti Thénia Wilaya de Boumerdes concernant

le marché N° 01/2014 du 23/02/2014 (Travaux Achèvement siège APC de zemmouri).

- le maître de l'ouvrage est résilié le marché N° 01/2014 D'une seule partie

conformément à la réglementation en vigueur .

DK NEWS

Anep : 407 480 du 25/02/2016

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BÉLIDA.
NIF : 411024000009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 04/2016

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés Publics.

✓ Concernant l'avis d'appel d'offre restreint N° 26/2015 en date du 13/12/2015 relatif au :

✓ Projet : Réalisation d'un lycée 1000/300 à larbaa (étés youcef charif 1370 logements) w Blida.

Suite à la commission d'ouverture des plis technique et financier N° 01/2016 en date du 03/01/2016.

Suite à la commission d'évaluation des offres financières N° 03/2016 en date du 18/02/2016.

La Direction des Équipements Publics de Blida informe l'attribution provisoire du marché suivant :

Projet	Entreprise	Numéro Identification fiscale NIF	Montant	Délai
Lot N° 01 : Bloc Pédagogique A, Bloc Pédagogique B, Bloc Administration, Bloc Administration, Chambre des métiers et de l'artisanat, Bloc résidents cuisine, Mur de clôture et VRD.	ETB BELAIDI MOHAMED	158265200570173	250 795 291,50	18 Mois
Lot N° 02 : salles de Sport.			57 074 881,50	08 Mois
Lot N° 03 : logements de fonction			34 370 271,00	10 Mois

- les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher au niveau des services de la DEP de Blida au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

- le délai de recours et fixé à 10 jours à compter de la 1^{re} publication du présent avis sur les quotidiens Nationaux et au BOMOP.

DK NEWS

Anep : 407 445 du 25/02/2016

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI À BATNA :

«Le défunt moudjahid Hadj Lakhdar représente l'un des symboles de la Révolution»

Le moudjahid Hadj Lakhdar (1914-1998) est "l'un des symboles de la Révolution", a souligné hier le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, dans un message lu en son nom, mercredi, à l'université de Batna.

Mohamed-Tahar Abidi, alias colonel Hadj Lakhdar, "était de ceux qui avaient défié l'occupant et qui sont restés, après l'indépendance, fidèles à leur serment de servir l'Algérie, donnant l'exemple du citoyen voué pleinement à son pays", a ajouté le ministre dans sa lettre lu par le directeur des moudjahidines devant les participants à une conférence organisée à l'occasion du 18e anniversaire de la mort de cette figure du mouvement national.

M. Zitouni a insisté sur le fait que son département accordait "un intérêt particulier à ces occasions historiques qui permettent de rendre hommage aux symboles de la



résistance populaire, du mouvement nationaliste et de la Révolution du 1er Novembre 1954, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

Tenue en présence d'un grand nombre d'étudiants et

de chercheurs en histoire, la rencontre a donné lieu à plusieurs communications sur la vie et l'itinéraire de Hadj Lakhdar, et sa "contribution majeure" à la réalisation de la grande mosquée du 1er Novembre et son institut supérieur de la Charia, "construits

sur le terrain d'un ancien aérodrome militaire d'où décollaient des avions de l'armée coloniale pour bombarder les maquis des Aurès".

Des témoignages vivants ont été apportés par des compagnons d'armes du défunt moudjahid, parmi lesquels

Messaoud Abid et Moussa Tairi, suivis par la projection d'un documentaire sur la vie de Hadj Lakhdar réalisé par le musée du Moudjahid de Batna.

Né le 12 mars 1914 au douar Ouled Chlih, dans la commune d'Oued Chââba (Batna), le colonel Hadj Lakhdar dont le nom a été donné à l'université de Batna a côtoyé les courants nationalistes durant son séjour en France en 1936.

De retour au pays, il a rejoint les cellules qui ont préparé, sous le commandement de Mostéfa Benboulaïd, le déclenchement de la guerre de Libération nationale. Il participe aux assauts donnés la nuit du 1er novembre 1954 contre des cibles militaires avant de prendre, en 1958, le commandement de la wilaya 1 historique. Il est décédé le 23 février 1998 à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BISKRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° Matricule fiscale DTP : 408015000007086
NIF de SARL ERROA BOUMERDES: 099910028230025
NIF d'EGTPH HACHI MALIKA BISKRA: 296707050003934

Conformément à l'article 49 alinéas 02 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Biskra informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre restreint N°27/2015 relatif aux projets :

Entretien de (02) ouvrages d'arts :

LOT-01 entretien d'un ouvrage sur RN46 au PK 275+000
LOT-02 entretien d'un ouvrage sur RN87 au PK 133+000

dans le cadre de l'opération "Expertise et entretien périodique des ouvrages d'arts et tunnels sur RN", première parution sur le quotidien EL MAGHRIB EL AOUSAT le 19/12/2015 et au quotidien DK NEWS le 20/12/2015, qu'à l'issue de l'analyse des offres en date du : 11/02/2016, le marché et la convention qui suit est attribué provisoirement aux entreprises suivante :

N° Lot	Intitulé du projet	Entreprise	Montant TTC	Note technique	Délai de réalisation	Crière de choix
01	entretien d'un ouvrage sur RN46 au PK 275+000	SARL ERROA - BOUMERDES	421 200,00	95	01 mois	<u>Offre moins distante</u>
02	entretien d'un ouvrage sur RN87 au PK 133+000	EGTPH HACHI MALIKA - BISKRA	24 161 670,00	77	10 mois	<u>Offre moins distante</u>

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commissions de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compté de la 1^{re} parution dans les quotidiens nationaux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction des Equipements Publics
De La Wilaya D'Illizi
NOUVELLE CITÉ ADMINISTRATIVE – Illizi
NIF : 00013300019854

**Avis
d'infructuosité**

En application des articles 114 du décret présidentiel N°: 236/10, du 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics modifié et complété la direction des équipements publics de la wilaya d'illizi. Informe les E.T.B ayant participé de la AAO N°:22/2015, du : 14/05/2015, Relatif au projet : Etude et suivi d'un service d'urgence au niveau de l'EPSP d'infructuosité.

Et ce, suite un seul offre préqualifiée après l'évaluation technique.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : TélésShopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets en famille
11:20 : Petits secrets en famille
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les yeux de l'amitié
15:30 : Le mariage de ses rêves
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Les experts : Cyber
21:45 : Les experts : Cyber
22:40 : Les experts : Cyber
23:30 : Les experts

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 : L'atelier déco
10:45 : Météo outremer
10:50 : Motus
11:20 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans le peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:20 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Parents mode d'emploi
20:45 : Image du jour
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Fais pas ci, fais pas ça
21:45 : Fais pas ci, fais pas ça
22:40 : Folie passagère

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:06 : Ninjago
07:33 : Ninjago
08:00 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:13 : Les lapins crétins : invasion
08:25 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:40 : Ludo vacances
08:44 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:06 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:33 : Boule et Bill
09:45 : Boule et Bill
10:03 : Peanuts
10:15 : 30 millions d'amis
10:45 : Consomag

10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:00 : Un cas pour deux
15:10 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Les 23es Victoires de la musique classique 2016
23:45 : Météo
23:50 : Grand Soir 3

CANAL+

06:50 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : Les recettes du bonheur
10:25 : Comment tuer son boss 2
12:12 : Filles d'aujourd'hui
12:15 : Mon oncle Charlie
12:38 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Carte blanche
14:07 : Bob l'éponge, le film : un héros sort de l'eau
15:35 : Les Guignols : l'intégrale
16:10 : 108 rois-démons
17:55 : Zapping
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:04 : La météo
20:11 : Catherine et Liliane
20:13 : Catherine et Liliane
20:20 : Sport : Avant-match
20:45 : Sport : PSV Eindhoven (P-B) / Atlético Madrid (Esp) /
22:50 : Coach

M6

06:00 : M6 Music
06:40 : Spirou et Fantasio
07:00 : Matt et les monstres
07:05 : Les p'tits custo
07:10 : Les p'tits custo
07:15 : Kid & toi
07:20 : Docteur La Peluche
07:40 : Miles dans l'espace : les messages de Miles
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Princesse Sofia
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 : K3
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
10:50 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:48 : Astuces de chef
13:50 : Météo
13:55 : Un mariage trop parfait
15:45 : Ma mère, ce héros
17:30 : Les reines du shopping
18:40 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Recherche appartement ou maison
22:20 : Recherche appartement ou maison
23:40 : Recherche appartement ou maison

La sélection

20h55

Section de recherches



SYNOPSIS

saison 10 épisode 6 Au petit matin, Grégoire, un étudiant, est retrouvé mort dans une villa. Il a été poignardé. La veille, Grégoire avait organisé une fête pour l'enterrement de vie de garçon de Thomas Vivier, avec leur groupe d'amis. Bernier et ses équipiers réveillent les jeunes gens éméchés, qui n'ont aucun souvenir précis de la fiesta. L'enquête s'annonce difficile d'autant plus que le futur marié, Thomas, reste introuvable... Il a été enfermé dans un cercueil. Grégoire avait loué un corbillard pour la soirée.

2

20h55

Envoyé spécial

SYNOPSIS

Envoyé spécial Sommaire donné sous réserve de changements liés à l'actualité. Permis de conduire : la grande galère Premier examen de France par son nombre de candidats, le permis de conduire est une étape presque incontournable, mais son obtention relève aujourd'hui du parcours du combattant. La première raison en est les coûts exorbitants des heures de codes et de conduite. Le tarif est de 1000 à 1400 euros quand on l'obtient du premier coup. Les délais de passage sont en outre parmi les plus longs d'Europe, avec pas loin du 90 jours. Le taux d'échec est également supérieur à la moyenne européenne. De plus, il existe de fortes inégalités entre départements. Ainsi, en Ile-de-France, le permis de conduire coûte deux fois plus cher que dans le Nord.

20h50

Plus belle la vie

SYNOPSIS

saison 12 épisode 2959 Coralie reçoit un cadeau, tandis que Jérôme ne cesse d'enchaîner les retards. Quant à Stéphane, il prodigue quelques conseils avisés à Benoît...

CANAL+

20h55

Homeland

SYNOPSIS

saison 5 épisode 7 Ivan demande à Allison de lui fournir des informations sur les exercices aériens de l'otan dans la Baltique mais la jeune femme refuse et lui révèle qu'une clé USB contenant des fichiers confidentiels la mettant en danger a été dérobée par Berenson. De son côté, Carrie a trouvé refuge auprès d'Otta et espère trouver dans les documents des réponses à ses questions. Quinn accepte d'escorter les djihadistes jusqu'en Syrie.

20h55

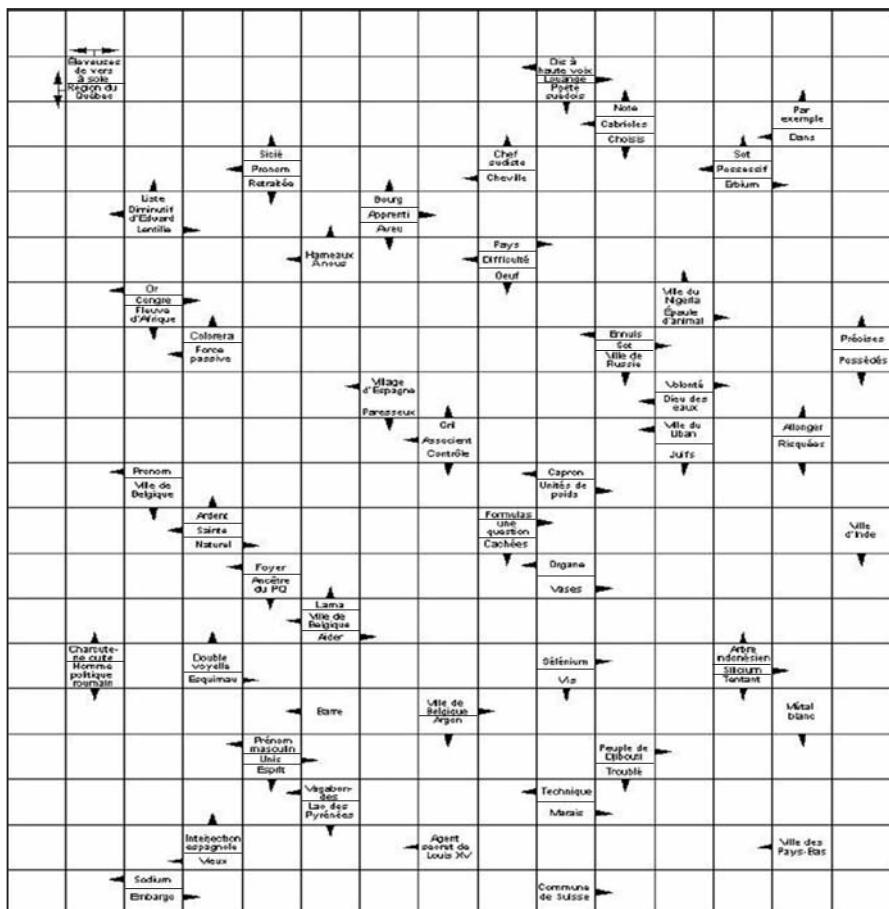
X-Files



SYNOPSIS

saison 10 épisode 2 Le Dr Sanjay, un scientifique qui travaille pour Nucleus Technology, se suicide sur son lieu de travail après avoir subi une intense crise auditive. Scully et Mulder démarrent l'enquête pour comprendre les raisons de son geste. Leurs premières recherches leur font découvrir qu'il cachait son homosexualité. En fouillant dans son appartement, Mulder est à son tour sujet à de violents troubles auditifs.

Mots fléchés n°1225



Citations

“Ne laissez pas le brouhaha extérieur étouffer votre voix intérieure.”

*Steve Jobs



C'est arrivé un 25 février

1942 : bataille de Los Angeles.

1954 : Gamal Abdel Nasser devient Chef du gouvernement égyptien.

1976 : veto américain à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, qui déplore l'annexion de Jérusalem-Est par Israël.

1986 : Ferdinand Marcos abandonne le pouvoir et quitte les Philippines pour les États-Unis, quelques heures après la prestation de serment de Corazon Aquino, en qualité de chef de l'État.

1992 : promulgation par décret de la nouvelle constitution du Mali, instaurant la III^e République.

2002 : Ouverture à Sun City, en Afrique du Sud, d'une conférence réunissant six pays (République démocratique du Congo, Angola, Namibie, Zimbabwe, Rwanda et Ouganda), 2002 : pour tenter de régler le problème de la guerre civile en République démocratique du Congo, et de ses conséquences avec les pays voisins.

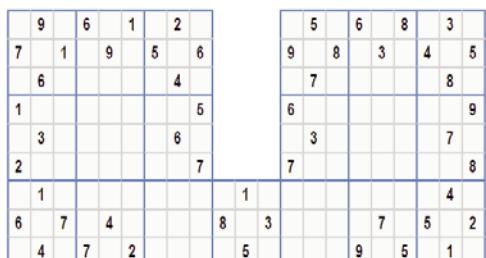
2002 : L'Arabie Saoudite propose la paix à Israël.

2010 : Viktor Ianoukovitch prête serment comme président de l'Ukraine

Samouraï-Sudoku n°1225

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

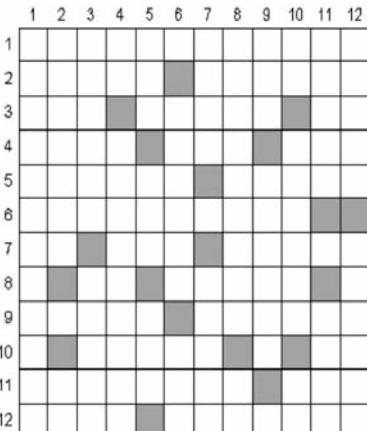


Grille 1

Mots croisés n°1225

Horizontalement:

- 1.Poli
- 2.Pierre fine - Sel de l'acide iodhydrique
- 3.Andouiller - Rive - Infinitif
- 4.Réduire à ne pouvoir répondre (à) - États-Unis - Personne ignorante
- 5.Matrice - Femelles du sanglier
- 6.Cinéaste soviétique
- 7.Issu - Disconvenu - Point fixe d'une corde vibrante
- 8.Bradype - Base - Rivière de France - Qui professe l'existence de Dieu
- 9.Expérimente - Le numéro un
- 10.Cylindres - Époque
- 11.Trouble - Habiter quelque part
- 12.Victime - Habiter quelque part



Verticalement:

- 1.Commune des Yvelines
- 2.Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
- 4.Article espagnol - Amphophile
- 5.Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- 6.Moscovites - 1/2 seconde
- 7.Dit qu'une chose n'existe pas - Émanation
- 8.Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- 9.Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- 10.Europium - Agées - Interjection
- 11.Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- 12.Vin blanc sec - Haussier une note d'un demi-ton

7 erreurs



TENNIS

De jeunes joueurs algériens en stage de formation en France



Un groupe de jeunes joueurs algériens de tennis, âgés entre 8 et 14 ans, ont effectué récemment un stage de préparation en France, dans le cadre de leur formation sportive, a indiqué hier leur entraîneur et encadreur, Zine El Abidine Midoun.

«Le stage a été bénéfique et a été ponctué par des matchs d'application au cours desquels nos protégés ont montré de bonnes dispositions face à des joueurs européens», a affirmé à l'APS le coach algérien, citant comme exemple la joueuse Houria Boukholda (13 ans), qui s'est brillamment illustrée et qui «intègrera prochainement le circuit Tennis-Europe, réservé aux catégories des 14 ans et moins».

L'entraîneur Midoun, spécialisé dans la formation des jeunes tennismen, s'est dit satisfait de ce stage effectué dans le sud de la France, avec le concours de l'entreprise nationale des transports maritimes de voyageurs «ENMTV», ayant pris en charge la totalité du déplacement des jeunes athlètes.

Zine El Abidine Midoun est notamment connu pour avoir lancé l'athlète Inès Ibbou, 17 ans, actuellement à la 23e place mondiale «junior».

SPORT MÉCANIQUE
La 1^{re} édition
"Raid des Reines"
du 4 au 11 mars

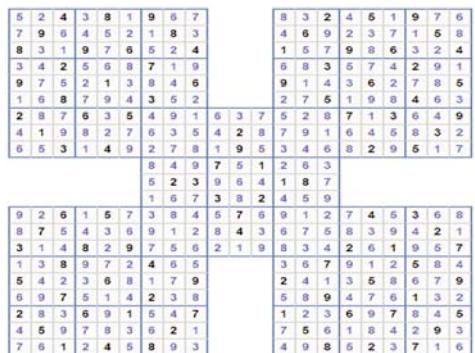
La première édition "Raid des Reines" se déroulera entre Alger et Tamanrasset du 4 au 11 mars 2016, ont annoncé mardi les organisateurs de cette compétition. Selon le tracé choisi, les équipages féminins vont passer par les villes de Djelfa, Ghardaïa, El Golâa, In Salah et Moulay Lahcène sur une distance de 2.200 km.

Outre l'aspect compétitif, «ce Raid, qui a pour objectif de promouvoir le tourisme saharien, s'adresse aux femmes actives dans le tissu industriel, économique et social», précise la même source.

Le "Raid des Reines" est organisé par "NSO Organisation" et "M'Zab Tour" sous l'égide du ministère de l'Aménagement du territoire du Tourisme et de l'Artisanat et la wilaya de Tamanrasset.

«Composé uniquement d'équipes féminins encadrés par le staff de l'organisation, le Raid des Reines sera agrémenté de plusieurs thématiques, ainsi que de nombreuses visites touristiques (...), a conclu NSO.

Sudoku N°1224



S o l u t i o n

Mots Croisés N°1224

AMPHIBIOLOGIE
CANALISATION
CIEL ■ DENSE
ONUSIEN ■ RA ■ O
I ■ M ■ FAUTAS ■ L
NYON ■ UER ■ TOI
TENANTE ■ VERT
AMITIE ■ SURAH
NEE ■ ARDU ■ ALI
CN ■ BIAISE ■ ■ Q
E ■ OASIS ■ CLOU
SUCCES ■ TOURE

Mots Fléchés N°1224

FRAGMENTAIRE
O ■ RAIDISSEUR
ULCERE ■ AOUTE
DI ■ TENIR ■ AI ■
ROUET ■ DIPOLE
ONC ■ TAONS ■ EN
ISCHEMIE ■ CRU
E ■ LISON ■ CR ■ M
MIEN ■ LECHERE
EX ■ DOL ■ IEPER
NEGOCIATRICE
TROU ■ RUE ■ RUS

ÉCHECS - 4^È GRAND PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Une occasion de se frotter au haut niveau

La mission des joueurs algériens qui participent au 4^È Grand Prix du président de la République de jeux d'échecs à Alger s'est avérée difficile vu le niveau affiché par les Grands maîtres internationaux (GMI) qui prennent part à cette compétition, laquelle constitue une occasion de se frotter au haut niveau.

Le Grand maître algérien Mohamed Haddouche, qui a occupé la première place après trois rounds disputés, a estimé que le niveau des joueurs algériens était «bon» même si les échiphiles étrangers présents à Alger gardent une bonne longueur d'avance.

«Je pense que nous avons un bon niveau par rapport aux joueurs étrangers qui prennent part à ce tournoi. Ils doivent leur avance au nombre de tournois disputés au niveau international», a expliqué à l'APS le GM Haddouche.



De son côté, le Maître international algérien Adlane Arab, n°5 africain, a souligné la force des joueurs étrangers participant au tournoi, avouant que les Algériens ont rencontré beaucoup de difficultés pour «suivre le rythme» lors des trois premiers rounds.

«Le niveau de la compétition est élevé vu la force et la maîtrise des Grands maîtres internationaux, dont plusieurs sont issus de la grande école russe, qui sont habitués à disputer ce genre de tournois», a-t-il dit, ajoutant que les joueurs algériens «devaient profiter de cette occasion pour se frotter à des échiphiles de ce calibre».

Pour la jeune joueuse algérienne Lina Nassr, 13 ans et déjà Woman FIDE Master, cette compétition est une «opportunité» qui s'offre à elle de s'asseoir en face des meilleurs joueurs au monde.

«Cette compétition «Open» est une superbe occasion pour moi de jouer contre les meilleurs et ac-

quérir de l'expérience pour améliorer mon niveau lors des prochains rendez-vous», a lâché celle qui, après trois rounds, affiche un bilan honorable d'une victoire, un nul et une défaite.

Rappelons que la championne algérienne avait conquise en 2015 les titres arabe au Maroc et africain en Zambie.

Après trois rounds disputés, les Grands maîtres Mohamed Haddouche (Algérie) et Papin Vasily (Russie) occupaient conjointement la première place du 4^È Grand Prix du président de la République de jeux d'échecs en réussissant un sans faute.

Soixante-et-un (61) échiphiles représentant dix pays (Algérie, Liban, Libye, Palestine, France, Belgique, Pays-Bas, Russie, Ukraine et Ouzbékistan) sont en concurrence jusqu'à samedi pour remporter ce Grand Prix, qui se joue selon le système suisse avec 9 rounds à la cadence de 25 minutes.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE CYCLISME
L'Algérien Bengayou remporte l'individuel du contre-la-montre

L'Algérien Abdelraouf Bengayou a remporté l'épreuve du contre-la-montre juniors hommes comptant pour la 11^È édition des Championnats d'Afrique de cyclisme, organisée dans les villes de Casablanca et Benslimane (Maroc) du 16 au 26 février.

Bengayou a remporté cette épreuve de 25,2 km en 36 min 09:55, devant Christopher Rougier Lagane des îles

Maurice (36:13:23) alors que l'autre Algérien Hamza Mansouri s'est classé à la troisième place (36:16:28). Plus de 30 pays africains participent à ce rendez-vous sportif organisé par la Fédération royale marocaine de cyclisme (FRMC), sous l'égide de la Confédération africaine de la discipline, du 16 au 19 février sur le Vélodrome d'Amfa et du 21 au 26 du mois dans la ville de Benslimane.

JEUX OLYMPIQUES DE 2024
88% des habitants de Los Angeles soutiennent la candidature de leur ville

Les habitants de Los Angeles soutiennent majoritairement la candidature de leur ville à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, selon un sondage du Center for Study of Los Angeles, diffusé mardi. Sur un total de 88% de personnes favorables, 56% ont affirmé être «très favorables» à l'accueil de ces JO, tandis que les 32% restants se sont dits «plutôt favorables» à ce que leur ville abrite cette compétition.

Ce sondage, réalisé par téléphone sur un échantillon représentatif de 2.425 habitants, est considéré comme la première étude indépendante sur le sujet, et elle montre bien que les JO sont dans «l'ADN de Los Angeles», a réagi mardi le maire de la ville, Eric Garcetti. Les Angelenos «ont confiance dans

notre projet, fiscalement responsable, durable et innovant», a assuré de son côté Casey Wasserman, le président du comité de candidature de LA 2024. La métropole californienne, hôte des Jeux en 1932 et 1984, a repris au pied levé le flambeau d'une candidature américaine abandonnée par Boston, faute de soutien populaire. 90% des infrastructures sportives seraient déjà disponibles, reprenant l'héritage des dernières Jeux ainsi que les nombreux stades privés et universitaires d'une ville où le sport est roi. Budapest, Los Angeles, Paris et Rome sont les quatre candidats à l'organisation des JO-2024. Paris et Los Angeles font figure de favoris de l'élection, prévue le 13 septembre 2017, à Lima.

LIGUE 1 MOBILIS (21^{ÈME} JOURNÉE)**Derby sans saveur au 5-juillet, duel à distance en bas du classement**

La 21^{ÈME} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée mardi par le succès du leader l'USM Alger en déplacement contre le MO Bejaia (1-0), se poursuivra demain et samedi avec au menu le derby algérois entre le MC Alger et l'USM El Harrach à huis, alors qu'en bas du classement plusieurs équipes vont se livrer un duel à distance en vue du maintien.

L'USM Alger qui a renoué avec le succès en allant s'imposer contre le MO Bejaia (1-0) grâce à un penalty de Meftah, a consolidé sa place de leader avec 13 longueurs d'avance sur son poursuivant direct le CR Belouizdad qui se rendra à Constantine pour affronter le CSC. Le CR Belouizdad (2e, 32 pts), effectuera donc un déplacement périlleux à Constantine pour donner la réplique au CSC local (12e, 24 pts) invaincu depuis trois matchs.

Le Chabab qui reste sur quatre matchs sans victoire, aura à cœur d'endiguer cette série noir, mais cela passera par une réaction à Constantine face à une équipe des Sanafirs qui aspire à préserver sa dynamique. Le DRB Tadjenane (4e, 31 pts), sera en appel à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JSK (9e, 25 pts) dans un match qui devrait à priori revenir aux locaux, en quête de rachat.

Les joueurs de l'entraîneur français Dominique Bijotat, battus à Relizane par le RCR (1-0), seront contraints de réagir dans leur antre du 1^{er} novembre pour s'éloigner de la zone de turbulences. Le DRBT, véritable révélation de la saison, va effectuer son second déplacement de rang après avoir forcé l'USM Harrach au partage des points (1-1) lors de la précédente journée.

La JS Saoura (5e, 30 pts), auteur de trois victoires de rang, espère confirmer sa belle forme sur le terrain de l'ES Sétif (11e, 25 pts) dans un duel qui promet. Les Sétifiens, qui peinent cette saison, n'auront d'autre alternative que la victoire pour éviter toute



mauvaise surprise, d'autant que trois points seulement les séparent du promu relégable.

Le MC Alger (6e, 29 pts) qui reste sur une qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, accueillera son voisin de l'USM Harrach (7e, 28 pts) à huis clos. Les coéquipiers de Sid Ahmed Aouadji auront à cœur de confirmer leur regain de forme enclenché depuis l'arrivée à la barre technique du jeune technicien Lotfi Amrouche en remplacement de Meziane Ighil. L'USMH, confrontée à une véritable crise de résultats, est appelée à réagir d'autant que l'entraîneur Boualem Charaf est plus que jamais sur la sellette.

En bas du classement, le RC Relizane (14e, 22 pts) sera en péril à Oran

face au MCO (8e, 26 pts) dans un match à «six points» pour les deux antagonistes. L'USM Blida (13e, 23 pts) pourrait se retrouver en position de relégable dans le cas d'un faux pas chez le NA Hussein Dey, auréolé par une qualification en Dame Coupe acquise sur le terrain du tenant du trophée le MO Bejaia.

Enfin, l'ASM Oran (15e, 18 pts) se rendra du côté de la Mitidja pour affronter le RC Arbaâ, lanterne rouge avec 10 points seulement, et dont l'avenir en Ligue 1 est plus que jamais compromis. Outre le match MOB-USMA qui s'est joué à huis clos, trois autres rencontres se disputeront sans la présence du public ce week-end, soit la moitié des matchs de cette 21^{ÈME} journée.

LIGUE 2 MOBILIS (21^{ÈME} JOURNÉE)**Périlleux déplacements pour le trio de tête**

La 21^{ÈME} journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain et samedi, s'annonce périlleuse aussi bien pour les clubs de tête que pour ceux du bas de tableau, les uns appelés à jouer en déplacement et les autres à accueillir de grosses cylindrées, avec la hantise commune de concéder de précieux points.

Les clubs du podium, respectivement l'Olympique Médéa, le CA Batna et l'USM Bel-Abbes seront appelés, en effet, à effectuer de périlleux déplacements, au moment où les relégables, USMM Hadjout, CRB Aïn Fekroun et OM Arzew seront soumis à rude épreuve à domicile, en accueillant des ténors de la Ligue 2 Mobilis.

L'Olympique Médéa, solide leader avec 38 points, sera en déplacement chez l'actuel premier club non relégable, l'AS Khroub, qui vu la position peu enviable qu'il occupe en ce moment l'attendra probablement d'un pied ferme, et avec la détermination de remporter la victoire, pour s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences.

L'issue de cette rencontre reste cependant ouverte sur d'autres probabilités, car en



bon leader, l'OM s'est déjà sorti de situations bien plus difficiles, comme lorsqu'il est allé gagner chez le CA Bordj Bou-Arréridj, un autre «gros morceau» de la Ligue 2 Mobilis.

Le dauphin, le CA Batna, ne sera pas en meilleure posture lors de son déplacement chez le MC El Eulma, un autre ancien pensionnaire de l'élite et qui cherchera probablement à profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public pour gagner et recoller par la même occasion aux clubs du haut du tableau.

Un avantage sur lequel l'Amel Boussâada ne pourra

pas compter cependant, en accueillant l'USM Bel-Abbes (3e), car ce match se jouera sans public, en raison du huis clos infligé aux Bousâdis. Une situation qui devrait arranger beaucoup plus les affaires de l'USMBA, qui en cas de bon résultat chez l'ABS, peut espérer regagner un peu de terrain sur le leader, sur lequel il ne compte que deux points de retard actuellement.

Les clubs du bas du tableau ne seront pas mieux lotis que leurs homologues du podium, y compris les équipes qui auront l'avantage du terrain, car appellées à recevoir de grosses cylindrées, en quête de victoire

pour continuer à jouer les premiers rôles.

Allusion faite à l'USMM Hadjout (dernier) qui accueille la JSM Bejaia (6e) sans oublier l'OM Arzew (14e), qui reçoit l'ASO Chlef (4e) avec la hantise de concéder des points à domicile. Ce qui serait chaotique pour ces deux candidats au maintien dans cette dernière ligne droite du parcours, dont chaque point vaut son pesant d'or.

Même si sa position est un peu plus confortable au milieu du tableau, le MC Saïda devrait évoluer avec la même hantise en accueillant la coriace équipe CA Bordj Bou-Arréridj, car ne disposant que de trois longueurs d'avance sur le premier club non relégable, faisant que le moindre faux pas face aux Criquets l'enverrait droit dans la zone dangereuse.

Le choc Paradou AC-JSM Skikda, entre le 4e qui accueille le 8e, vaudra également le détour, vu l'enjeu qu'il représente pour les deux antagonistes, particulièrement le PAC qui, sur sa lancée, fera probablement l'impossible pour gagner et recoller aux basques du leader, sur lequel il n'accuse que six points de retard actuellement.

LIGUE 1 MOBILIS (21^{ÈME} JOURNÉE) : Programme des rencontres

Programme des rencontres de la 21^{ÈME} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues demain et samedi :

Demain 26 février (16h00) :

Alger (5-juillet) : MC Alger - USM El Harrach (huis clos)
Sétif : ES Sétif - JS Saoura

Samedi 27 février (16h00) :

Oran (Zabana) : MC Oran - RC Relizane (huis clos)
Larbaâ : RC Arbaâ - ASM Oran
Alger (20-août 1955) : NA Hussein Dey - USM Blida

Tizi Ouzou : JS Kabylie - DRB Tadjenane
Constantine : CS Constantine - CR Belouizdad (huis clos)

Déjà joué :

MO Béjaia - USM Alger 0-1

Classement	Pts	J
1). USM Alger	45	21
2). CR Belouizdad	32	20
3). DRB Tadjenane	31	20
--MO Béjaia	31	21
5). JS Saoura	30	20
6). MC Alger	29	20
7). USM El-Harrach	28	20
8). MC Oran	26	20
9). JS Kabylie	25	20
--). NA Hussein-Dey	25	20
--). ES Sétif	25	20
12). CS Constantine	24	20
13). USM Blida	23	20
14). RC Relizane	22	20
15). ASM Oran	18	20
16). RC Arbaâ	10	20.

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE
L'entraîneur du HB Chelghoum Laïd et son adjoint suspendus 6 mois

L'entraîneur du HB Chelghoum Laïd, Chiha Foued et son adjoint Benyamina Mohamed Mehdi, ont écopé chacun de six mois de suspension ferme et une amende de 35.000 DA, selon le compte rendu de la réunion de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) tenue mardi. Les deux techniciens du club pensionnaire du championnat amateur (Gr. Est), ont eu «un comportement anti sportif envers un officiel» lors du match perdu par leur équipe sur le terrain de l'ASB Maghnia (1-0), samedi passé pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, précise la même source.

Pour sa part, la direction du HBCL a écopé d'une double amende de 20.000 et 50.000 DA, pour «conduite incorrecte de l'équipe» et «mauvais comportement de la délégation qui a accompagné l'équipe envers le commissaire de sécurité». **APS**

PRÉSIDENCE DE LA LFP ALLIK : «JE SUIS CANDIDAT DANS LE CAS OÙ LE DÉPART DE KERBADJ SE CONFIRME»

L'ancien président de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne) Saïd Allik a affirmé hier qu'il était intéressé par le poste de président de la Ligue de football professionnel (LFP) dans le cas où le départ de Mahfoud Kerbadj se confirmera cet été.

«Je suis candidat au poste de président de la LFP dans le cas où le départ de Kerbadj se confirme. J'étais toujours intéressé par ce challenge, je pense que je suis capable de servir encore le football national», a indi-

diqué à l'APS Allik.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, avait annoncé le 30 décembre dernier qu'il allait se retirer de son poste à l'issue de la saison 2015-2016, coïncidant avec la fin de son mandat à la tête de l'instance chargée de la gestion du football professionnel algérien.

«Je n'ai pas l'intention de me présenter pour un nouveau mandat. Déjà, j'ai consenti à contre-cœur d'aller au bout de ma mandature», avait déclaré Kerbadj.

Ce dernier, élu à la présidence de la LFP en juillet 2011, avait

démissionné de son poste lors de l'assemblée générale ordinaire de mars 2015, avant qu'il ne revienne à de meilleurs sentiments sur insistance des membres de l'assemblée générale.

«Kerbadj peut bien revenir sur sa décision de ne pas briguer un autre mandat. En ce qui me concerne, tant qu'il n'y a pas vacance du poste, je ne peux pas me considérer officiellement candidat», a ajouté Allik.

Outre Allik, l'ancien boss du NA Hussein Dey, actuellement à la tête du Club sportif amateur (CSA) Mourad Lahoul, a également affiché son désir de bri-



guer la présidence.

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (189e journée)

(GR. CENTRE)

Samedi à 15h00 :

IB Lakhdaria - USM Chérifa (huis clos)
USO Amizour - CRB Dar El Beïda
WR M'sila - IBK. El Khechna
JSM Chérifa - NARB Réghaïa
CR Kouba - JS Haï El Djabal
JSD Jijel - MC Mekhadma
CR B.Thour - USFBB Arréridj
RC Boumerdès - WA Boufarik

Classement : Pts J

Classement	Pts	J
1). IHK. El-Khechna	29	18
→). NARB Réghaïa	29	18
3). MC Mekhadma	28	18
→). CR Béni-Thour	28	18
→). USM Chérifa	28	18
6). USFBB Arréridj	27	18
7). WA Boufarik	26	18
8). US Oued Amizour	25	18
9). RC Boumerdès	23	18
10). JSD Jijel	22	18
→). WR M'Sila	22	18
→). IB Lakhdaria	22	18
13). CRB Dar El Beïda	21	18
→). JS Haï El Djabal	21	18
15). RC Kouba	18	18
16). JSM Chérifa	16	18

(GR. EST)

Demain (15h00):

ES Guelma - MSP Batna
US Tébessa - NC Magra
USM Aïn Beïda - AS Aïn M'lila (huis clos)
AB Merouana - HBC. Laïd
USM Khencela-NRB Touggourt
US Biskra - HAMRA Annaba
USM Annaba - E. Collo
MO Constantine - CRV-Moussa

Classement : Pts J

Classement	Pts	J
1). USM Annaba	33	18
2). E. Collo	32	18
3). US Biskra	31	18
4). MO Constantine	30	18
5). NRB Touggourt	28	17
6). NC Magra	27	18
7). CR V-Moussa	24	18
8). AS Aïn M'lila	23	18
9). US Tébessa	22	17
→). AB Merouana	22	18
→). HAMRA Annaba	22	18
12). HBC Laïd	21	17
13). ES Guelma	20	18
14). USM Khencela	19	17
15). MSP Batna	14	18
16). USM Aïn Beïda	12	18

(GR. OUEST)

Demain (15h00):

ASB Magnhia - SCM Oran
Samedi (15h00):
SKAF Khemis - JSM Tiaret
IS Tighennif - RCB Oued Rhiou
MB Hassasna - SA Mohammadma
CRB Sendjas - WA Mostaganem
WA Tlemcen - GC Mascara
CRB Ben Badis - US Remchi
ESM Koléa - ES Mostaganem

Classement : Pts J

Classement	Pts	J
1.RCB Oued Rhiou	36	18
2.CRB Ben Badis	32	18
3.ESM Koléa	31	18
4.GC Mascara	30	18
5.ASB Magnhia	29	17
6.ES Mostaganem	25	18
-SA Mohammadma	25	18
8.US Remchi	24	17
-WA Mostaganem	24	18
10.SCM Oran	23	18
11.MB Hassasna	22	18
12.WA Tlemcen	21	18
13.SKAF Khemis	18	18
-JSM Tiaret	18	18
15.CRB Sendjas	15	18
16.IS Tighennif	12	18



SELON LA FAF Benzia choisit l'Algérie

L'attaquant Yacine Benzia (Lille OSC/France) a choisi de porter les couleurs de la sélection algérienne après sa rencontre avec le président de la Fédération algérienne de football (PAF), Mohammed Raouaoua, a indiqué hier la première instance footballistique nationale sur son site internet officiel. La FAF entamera bientôt les procédures administratives d'usage auprès de la Fédération internationale (Fifa) pour qualifier le joueur avec les Verts, ajoute la même source. Benzia (21 ans) a déjà porté les couleurs des sélections jeunes de France, dont la celle des moins de 23 ans et est ainsi contraint de formuler un dossier à la Fifa pour le changement de sa nationalité spor-

tive. Le président de la FAF avait annoncé en janvier dernier que le joueur formé à LYon rejoindra bientôt la sélection algérienne, avant que l'intéressé ne réagisse en affirmant qu'il n'avait pas encore tranché sur la sélection première pour laquelle il jouera entre l'Algérie et la France.

Mais Benzia, auteur de cinq buts en Ligue 1 cette saison, a déclaré la semaine passée qu'il avait finalement fait son choix et qu'il comptait le rendre public au cours de cette semaine. Il devrait ainsi honorer sa première convocation en mars prochain à l'occasion de la double confrontation contre l'Ethiopie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

SÉLECTION ALGÉRIENNE A' Un 2^e stage au menu du 29 février au 2 mars

La sélection algérienne des joueurs locaux (A') effectuera un stage du 29 février au 2 mars sous la houlette du sélectionneur national, Christian Goucuff, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de football.

Il s'agit du deuxième regroupement en l'espace de quatre semaines, après un premier déroulé en début de février et auquel 25 joueurs ont participé. La sélection A', mise en veilleuse depuis mai 2015, prépare les éliminatoires du

championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) prévu en 2018 au Kenya. Les Verts étaient suspendus de la précédente édition du CHAN déroulé récemment au Rwanda et remporté par le RD Congo. La décision prise par la Confé-

dération africaine de football (CAF), avait été motivée par le forfait de l'équipe nationale face à la Libye en match comptant pour le premier tour éliminatoire du CHAN-2014 en Afrique du Sud.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (18^e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)	(GR. OUEST)	(GR. CENTRE-EST)	(GR. EST)	(GR. OUEST)
Demain (15h00): MB Rousset - MBH Messaoud CRB A.Oussara - CRB Boukadir ESB Dahmouni - IRB Laghouat (huis clos) USB Tissémssilt - FCB Frenda Hydra AC - MCB Oued Sly	Demain (15h00): JS Sig - MB Sidi Chahmi ES Araba - CRB Hennaya JS E.Abdelkader - USM Oran CR Témouchent-ZSA Témouchent HB El Bordj - IRB El Kerma CRB Sfisef - USM Tindouf NRB Bethioua - CC Sig	Demain (15h00): ESB Besbes - NRB El Kala IRB Robbah - NASR El Fedjoudj NRB Teleghma - AB Barika ES Bouakeul - WM Tébessa IRB El Hadjar - NRB Chéria AB Chelghoum Laïd - CRB Kais WA Ramdane Djamel - NT Souf ASC Ouled Zouai - NRB Grarem	Demain (15h00): ESB Besbes - NRB El Kala IRB Robbah - NASR El Fedjoudj NRB Teleghma - AB Barika ES Bouakeul - WM Tébessa IRB El Hadjar - NRB Chéria AB Chelghoum Laïd - CRB Kais WA Ramdane Djamel - NT Souf ASC Ouled Zouai - NRB Grarem	Demain (15h00): ASB Magnhia - SCM Oran Samedi (15h00): SKAF Khemis - JSM Tiaret IS Tighennif - RCB Oued Rhiou MB Hassasna - SA Mohammadma CRB Sendjas - WA Mostaganem WA Tlemcen - GC Mascara CRB Ben Badis - US Remchi ESM Koléa - ES Mostaganem
Classement Pts J	Classement Pts J	Classement Pts J	Classement Pts J	Classement Pts J
1). MB Rousset 36 17 →). CRB Aïn Oussara 36 17 3). MCB Oued Sly 35 17 4). USB Tissémssilt 29 17 →). SC Aïn Defla 29 17 6). Hydra AC 27 17 →). ARB Ghriss 27 17 8). ORB Fodda 20 17 9). ESB Dahmouni 18 17 →). IRB Laghouat 18 17 11). FCB Frenda 17 17 →). WAB Tissémssilt 17 17 →). IRB Ain Hadjar 17 17 →). CRB Boukadir 17 17 15). IRB Sougueur 15 17 16). MB H.Messaoud 12 17	1). IRB Maghnia 39 16 2). CRB Kais 34 17 3). IRB El Hadjar 30 17 4). AB Barika 28 17 5). NT Souf 26 17 6). ESB Besbes 25 17 7). ASC Ouled Zouai 21 17 →). ES Bouakeul 21 17 10). NRB El Kala 20 17 11). IRB Robbah 19 17 →). NRB Grarem 19 17 14). WM Tébessa 16 17 15). WAR. Djamel 14 17 16). NRB Chéria 9 17	1). ABC.Laïd 39 17 2). CRB Kais 34 17 3). IRB El Hadjar 30 17 4). AB Barika 28 17 5). NT Souf 26 17 6). ESB Besbes 25 17 7). ASC Ouled Zouai 21 17 →). ES Bouakeul 21 17 10). NRB Teleghma 21 17 11). IRB Robbah 19 17 →). NRB Grarem 19 17 →). Nasr El Fedjoudj 19 17 14). WM Tébessa 16 17 15). WAR Djamel 14 17 16). NRB Chéria 9 17	1). ABC.Laïd 39 17 2). CRB Kais 34 17 3). IRB El Hadjar 30 17 4). AB Barika 28 17 5). NT Souf 26 17 6). ESB Besbes 25 17 7). ASC Ouled Zouai 21 17 →). ES Bouakeul 21 17 10). NRB El Kala 20 17 11). IRB Robbah 19 17 →). NRB Grarem 19 17 →). Nasr El Fedjoudj 19 17 14). WM Tébessa 16 17 15). WAR Djamel 14 17 16). NRB Chéria 9 17	1). RCB Oued Rhiou 36 18 2. .CRB Ben Badis 32 18 3. .ESM Koléa 31 18 4. .GC Mascara 30 18 5. .ASB Magnhia 29 17 6. .ES Mostaganem 25 18 - SA Mohammadma 25 18 8. .US Remchi 24 17 - WA Mostaganem 24 18 10. .SCM Oran 23 18 11. .MB Hassasna 22 18 12. .WA Tlemcen 21 18 13. .SKAF Khemis 18 18 - JSM Tiaret 18 18 15. .CRB Sendjas 15 18 16. .IS Tighennif 12 18

DELVECCHIO: « TOTTI DOIT SE PRÉPARER À L'APRÈS-CARRIÈRE »

Marco Delvecchio, ex-joueur de l'AS Roma, s'est exprimé à Tuttomeratoweb.com, au sujet de Francesco Totti : « Naturellement ces situations surviennent de manque de clarté, mais je ne crois pas que cela durerà longtemps. Spalletti a bien parlé à la fin du match, désormais c'est au Capitano de décider quoi faire. Si ce discours fut fait en face à face, cela aurait été mieux. Totti mérite le respect parce qu'il est un patrimoine de la Roma. Quel futur l'attend ? Seul lui sait cela, mais il est clair qu'il doit commencer à penser à son futur d'après-footballeur. »

**BECKHAM DÉFEND VAN GAAL**

L'ancienne gloire mancunienne a apporté son soutien à l'entraîneur néerlandais. Critiqué depuis le début de saison, Louis Van Gaal a reçu le soutien d'une ancienne gloire de Manchester United, David Beckham. L'ancien international anglais demande du temps avant de juger l'entraîneur néerlandais. « C'est un entraîneur expérimenté avec une très bonne réputation. Parfois, il faut du temps, ce n'est pas facile d'être l'entraîneur de Manchester United. J'entends seulement des choses positives à propos de lui (Van Gaal), en tant que personne, manager et coach. C'est l'entraîneur de Manchester United, alors il sera toujours critiqué. C'était inévitable. Nous avons connu tellement de succès lors des 20 dernières années que si l'équipe ne gagne rien pendant une ou deux saisons, les gens parlent de crise », a expliqué Beckham au micro de Talksport.

AUBAMEYANG RÊVE OUVERTEMENT DU REAL MADRID

Auteur d'une saison éblouissante sous les couleurs du Borussia Dortmund, l'attaquant gabonais, Pierre-Emerick Aubameyang, pourrait quitter le club de la Ruhr en fin de saison. Pour rejoindre éventuellement le Real Madrid, rêve d'enfance de l'ancien Stéphanois.

Dans un entretien accordé ce samedi à l'Equipe Magazine, Pierre-Emerick Aubameyang évoque son rêve d'enfance : « Jouer un jour au Real Madrid. En 2014, avant qu'il s'en aille, j'ai fait la promesse à mon grand-père, originaire d'Avila à 110 km de Madrid, que j'y jouerai un jour. Ce sera compliqué mais cela reste dans un coin de ma tête » a-t-il expliqué. Bien entouré par son père, l'ancien footballeur professionnel, Pierre Aubame, le jeune attaquant remercie chaque jour son

papa : « Il est mon mentor. À

chaque tournant de ma carrière, il m'a bien orienté. En 2012, alors que

je viens de marquer 16 buts pour l'ASSE, je reçois une offre du Qatar pour 10 millions d'euros par an !

Si j'accepte, je mets ma famille à l'abri pour la vie. Nous choisissons de rester à Saint-Etienne où je touche 70.000 euros mensuels. La saison suivante, Sainté

veut m'envoyer à Newcastle. Nous optons alors pour Dortmund car mon père a étudié le projet de jeu de Klopp, même si le salaire est inférieur. C'est pour ça que je l'appelle mon prophète » précise-t-il.

mon mentor. À

chaque tournant de ma carrière, il m'a bien

orienté. En 2012, alors que

je viens de marquer 16 buts pour l'ASSE, je reçois une offre du Qatar pour 10 millions d'euros par an !

Si j'accepte, je mets ma famille à l'abri pour la vie. Nous choisissons de rester à Saint-Etienne où je touche 70.000 euros

mensuels. La saison suivante, Sainté

veut m'envoyer à Newcastle. Nous optons alors pour

Dortmund car mon père a étudié le projet de Klopp,

même si le salaire est inférieur. C'est pour ça que je l'appelle mon prophète » précise-t-il.

Benatia : « Ribéry est revenu à un sacré niveau »

Passeur décisif pour son retour en Bundesliga samedi, Franck Ribéry est de nouveau entré en jeu mardi soir en Ligue des Champions contre la Juventus (2-2).

Un retour sur lequel s'est confié

au micro de RMC son coéquipier Medhi Benatia :

« Lors de sa dernière

blessure, on était

ensemble pendant

deux mois pour la

rééducation. On a

pu s'entraîner

un peu mais ce

n'est pas évident.

C'est quelqu'un qui

en a vu d'autres et qui a souffert

pour en arriver là, donc il ne va pas

se laisser abattre à la première diffi-

culté. C'était un peu difficile

mais il gardait la pêche. Il avait

toujours cette volonté de ga-

gner et de revenir au haut ni-

veau. Et je peux vous dire

qu'il est déjà revenu à un sa-

réé niveau. »

**Anelka va-t-il revenir en Angleterre ?**

Depuis son départ de Chelsea, l'ancien attaquant Nicolas Anelka a beaucoup voyagé. De la Belgique à la Chine en passant par l'Inde, l'ancien attaquant de Chelsea a endossé plusieurs casquettes. Celle d'un président de club, d'un entraîneur-joueur, d'un coach tout court. Une chose est sûre, le Français ne se considère pas encore comme un retraité. D'ailleurs, il fait savoir que malgré ses 37 ans, Nicolas Anelka n'a pas l'intention d'arrêter le football : « Je ne suis pas usé. Avec moi tout est possible ! Je ne suis pas encore à la retraite. Je me donne quelques mois de réflexion. En attendant de trouver un nouveau challenge, je profite de ma famille, des mes amis », déclare l'attaquant.

VERRATTI ET DI MARIA VONT MIEUX

Sortis en cours de match face à Reims samedi (victoire 4-1), Marco Verratti et Angel Di Maria n'inspirent déjà plus d'inquiétude au sein du staff parisien.

L'Argentin, qui avait ressenti une gêne à une cuisse, a reçu quelques soins hier, tandis que le natif de Pescara (alerte au niveau du pubis) s'est contenté d'un travail en salle.

Laurent Blanc, qui ne souhaite prendre aucun risque avec lui, en vue notamment du huitième de finale retour à Chelsea le 9 mars prochain, n'exclut toutefois pas de le faire jouer à Lyon, dimanche (28e journée de L1), selon *L'Equipe*.

Quant à Javier Pastore, touché aux adducteurs lors de son entrée en jeu face aux Blues il y a tout juste une semaine, il roule déjà les terrains du Camp des Loges. Hier, il s'est entraîné en aparté avec un préparateur physique. L'infirmier parisienne se vide peu à peu.



ALGÉRIE-AUTRICHE

Le secrétaire général du ministère fédéral autrichien des AE en visite à Alger

Le secrétaire général du ministère fédéral autrichien des Affaires étrangères, Michael Linhart, effectuera aujourd'hui une visite de travail à Alger, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le déplacement de ce haut responsable autrichien, qui a déjà effectué une visite à Alger en octobre dernier, «constitue une opportunité pour consolider davantage le dialogue politique entre l'Algérie et l'Autriche», précise la même source. Selon le communiqué, cette visite permettra de «passer en revue les différents volets de la coopération bilatérale et d'étudier les voies et moyens à même de la promouvoir». Cette rencontre sera, également, l'occasion pour les deux parties d'échanger leurs points de vue sur les questions d'actualité régionale et internationale d'intérêt commun, en l'occurrence le phénomène de la migration». Lors de cette visite, M. Linhart aura des entretiens avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et celui du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ajoute la même source.

ALGÉRIE - IRAK

Lutte antiterroriste: El Jaafari souligne la convergence des vues de l'Irak et l'Algérie

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Ibrahim Al-Ashaiqer Al-Jaafari, a affirmé hier à Alger que les positions de l'Algérie et de l'Irak «convergent» en matière de lutte antiterroriste. Les «positions de l'Algérie et de l'Irak tant à la Ligue arabe qu'au Conseil de sécurité sont convergentes en matière de lutte antiterroriste», a indiqué M. Al-Jaafari dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene faisant état de «perspectives communes susceptibles d'être exploitées par les deux pays». Rappelant que la coopération entre les deux pays avait accusé un «retard pour des raisons exceptionnelles imposées à l'Irak», le chef de la diplomatie irakienne a assuré que sa visite en Algérie qui intervenait, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, permettra de «jeter les bases de relations solides entre les deux pays et constituera le commencement d'une ère nouvelle pour la consolidation de ces relations dans tous les domaines».

ALGÉRIE - MEXIQUE

M. Boudiaf évoque avec l'ambassadeur du Mexique la coopération bilatérale dans le domaine de la Santé

Le développement des relations algéro-mexicaines dans différents segments de la santé ont été au centre des discussions entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et l'ambassadeur du Mexique en Algérie, Juan José Gonzales Mirajes, a indiqué hier un communiqué du ministère. Les deux parties «ont examiné les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de la santé et leur raffermissement à la faveur de la prochaine tenue à Alger d'un workshop réunissant des opérateurs pharmaceutiques des deux pays», précise la même source. Lors de cette rencontre, «les différents domaines devant faire l'objet d'une attention particulière, au regard de la nécessité de développer les relations économiques bilatérales pour les amener à hauteur des relations politiques excellentes qui unissent les deux pays» ont été également abordés. A cet effet, l'ambassadeur du Mexique a fait part au ministre de la Santé de son souhait d'organiser «un workshop réunissant les opérateurs économiques des deux pays, en marge de la prochaine visite à Alger d'une mission exploratoire d'opérateurs mexicains actif dans différents secteurs de l'industrie pharmaceutique, y compris dans le domaine de la biotechnologie». Pour sa part, M. Boudiaf a informé l'ambassadeur du Mexique que l'Algérie «accorde une importance prioritaire au développement de l'industrie pharmaceutique qui représente l'un des principaux axes du développement hors hydrocarbures». Le ministre a assuré son interlocuteur que «toutes les conditions seront réunies pour permettre la conclusion rapide de partenariats entre les opérateurs des deux pays, de manière à participer à l'amélioration de la couverture des besoins nationaux par la production locale, tout en œuvrant à renforcer le potentiel d'exportation en direction des marchés voisins».

A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 02.84.95.02.84.48.00 Fax : 02.84.47.95.

ALGÉRIE - SAHEL

Lamamra : «L'Algérie a pris toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser ses frontières»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé hier à Alger que l'Algérie avait pris «toutes les dispositions nécessaires» pour sécuriser ses frontières et contribuer à la sécurisation de toute la région.

L'Algérie a pris «toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser ses frontières», a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse en marge des festivités marquant la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, ajoutant : «Nous maîtrisons la situation. Nous veillons à la sécurité de notre pays et celle de nos voisins, mais la vigilance reste de rigueur».

La diplomatie algérienne «fait un travail complémentaire à travers des concertations avec les pays voisins et d'autres influents + dans la région + dans l'objectif de sécuriser les frontières du pays et d'assurer la sécurité de tous les pays de la région», a-t-il enchaîné.

Il a, par ailleurs, estimé que la prochaine visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, prévue en mars prochain en Algérie et dans les pays de la région était «importante» soulignant que ce périple, bien qu'il soit en relation avec la «question sahraouie», sera axé sur plusieurs thèmes dont la «participation à une Confé-



rence sur la protection de la femme contre la violence à l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme». M. Lamamra a fait savoir, d'autre part, que l'Algérie souhaitait la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye qui soit un «acteur majeur dans l'édition des institutions de l'Etat et la lutte anti-terroriste». Il a rappelé que la Ligue des Etats arabes préparait la tenue d'un sommet arabe à Mauritanie, soulignant qu'une telle démarche dénotait l'importance du «rôle d'avant-garde des pays du Maghreb dans la sensibilisation des peuples arabes à l'importance des questions intéressant la Nation arabe dont principalement la cause palestinienne que l'Algérie ne cesse de mettre en avant». S'agissant de la situation en Syrie, M. Lamamra a rappelé la tenue d'un Conseil ministériel arabe le 10 mars prochain «en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux négociations de Genève».

**ALGÉRIE - MONDE ARABE - RUSSIE
M. Messahel au Forum de coopération russo-arabe à Moscou**

Le ministre des Affaires étrangères algérien, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, prendra part aux travaux de la 3e session du Forum de coopération russo-arabe prévue à Moscou les jeudi et vendredi (25 et 26 février 2016), a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette session sera ouverte par le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov et le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Nabil El Arabi. A l'occasion de cette session, à laquelle participeront les ministres des Affaires étrangères des membres de la Ligue des Etats arabes, «un plan d'action de coopération

russo-arabe pour la période 2016-2018 sera adopté», ajoute la même source. «Cette session sera aussi l'occasion de débattre des différentes questions régionales, des crises qui affectent le Monde arabe, de la poursuite et de l'approfondissement de la concertation entre le Monde arabe et la Fédération de Russie», précise le communiqué du MAE.

**ALGÉRIE - ONU
L'administrateur du PNUD en visite en Algérie du 5 au 7 mars**

L'administrateur du PNUD, Mme Hélène Clark effectuera une visite de travail en Algérie du 5 au 7 mars prochain, durant laquelle elle prendra part à une rencontre sur le développement durable, a appris l'APS hier d'une source proche de cette organisation multilatérale de développement. La première responsable du Programme des Nations unies pour le développement va assister, entre autres, à un séminaire de haut niveau sur la sensibilisation aux objectifs du développement durable qui sera organisé par le CNES en partenariat avec le PNUD-Alger, a ajouté la même source. Mme Clark prendra part également aux travaux de la 5e assemblée générale de la dixième Conférence de la déclaration de Kigali relative à la violence contre les femmes et les filles. Première

femme à assumer la direction du PNUD, Mme Clark est présentée comme candidate potentielle pour succéder à Ban Ki-moon au poste de secrétaire général, selon la même source.

Elle assure également la présidence du groupe des Nations unies pour le développement, un comité regroupant les directeurs de l'ensemble des fonds, programmes et départements spécifiquement chargés des questions de développement. Avant d'être nommée au PNUD, Mme Clark a été plusieurs fois Premier ministre de la Nouvelle-Zélande. Durant ses trois mandats elle s'est activement engagée dans l'élaboration de politiques et la mise en œuvre d'actions de mobilisation dans les domaines international, économique, social et culturel.

**ALGÉRIE - EUROPE
Le Parlement algérien participe à Vienne à la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

Une délégation parlementaire algérienne prendra part les 25 et 26 février à Vienne (Autriche) à la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Les parlementaires de l'OSCE examineront à cette occasion plusieurs questions ayant trait au thème de cette session à savoir «La crise migratoire dans les pays de l'OSCE : renforcement de la riposte collective», précise le communiqué. La même source a rappelé que le Parlement algérien «participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en sa qualité de partenaire de coopération». La délégation algérienne conduite par Hachemi Djai, membre du Conseil de la nation et président du groupe parlementaire du tiers présidétiel, est composée d'Abdelmadjid Mounib, membre du Conseil de la nation et des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), Boudjemaa Torch et Nabil Benboulaïd.

APS